



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Analyse du processus d'évaluation par les pairs

Rapport final

Préparé pour : Service de la recherche, des mesures et des analyses des données

Conseil des arts du Canada

Préparé par : Imprint Consulting Inc.
Nouveau-Brunswick, Canada
506-647-1036
www.imprintinc.ca

Date : le 11 décembre 2024

Présentation	2
1.1 Résumé	2
1.2 Introduction	8
1.3 Méthodes	9
1.3.1 Groupes de discussion et entrevues avec le personnel	9
1.3.2 Sondages des pairs évaluatrices et évaluateurs	10
1.3.3 Groupes de discussion et entrevues avec les pairs évaluatrices et évaluateurs	10
1.3.4 Analyse	11
1.3.5 Étapes du processus d'évaluation par les pairs	12
Constats	13
2.1 Satisfaction globale	13
2.2 Processus d'évaluation	15
2.2.1 Exigences du processus d'évaluation	16
2.2.2 Sélection des dossiers pour discussion	17
2.2.3 Évaluation virtuelle	18
2.2.4 Comités multidisciplinaires	20
2.2.5 Critères d'évaluation et notation	22
2.2.6 Demandes	23
2.2.7 Rétroaction aux candidats	24
2.3 Recrutement et mesures de soutien	24
2.3.1 Recrutement de pairs évaluatrice et évaluateurs	24
2.3.2 Soutien des pairs évaluatrices et évaluateurs	25
2.3.3 Accessibilité et mesures d'adaptation	28
2.3.4 Soutien au personnel	29
2.3.5 Technologie et outils	29
2.3.6 Favoriser un accès équitable	32
2.4 Avantages de l'évaluation par les pairs	34
2.4.1 Avantages des pairs évaluatrices et évaluateurs	34
2.4.2 Liens avec la communauté artistique	35
Tendances et défis	36
3.1 Thèmes récurrents	36
3.2 Principaux défis du secteur des arts	37
3.3 Soutien au secteur des arts	37
Conclusions	40
Annexe A	42
Groupe de discussion et guides d'entrevue	42
Instruments de sondage	44

Présentation

1.1 Résumé

Ce résumé présente les résultats de la recherche menée par le Conseil des arts du Canada pour mieux comprendre l'efficacité de ses pratiques d'évaluation par les pairs et explorer les manières d'améliorer le processus en fonction des commentaires des évaluatrices et évaluateurs et du personnel. Cette recherche vise à aider le Conseil à mieux comprendre les points de vue de ces derniers, tout particulièrement après les changements apportés au processus d'évaluations dans les dernières années, et à cerner les points à améliorer.

Évaluation par les pairs au Conseil des arts

La plupart des décisions de financement du Conseil s'appuient sur l'évaluation par les pairs. Les comités ayant ce mandat se composent d'un éventail d'artistes et de professionnelles et professionnels des arts. Le Conseil des arts emploie environ 700 pairs évaluatrices et évaluateurs chaque année. Les comités d'évaluation étudient et comparent les demandes admissibles, débattent de leur mérite et leur donnent une note en fonction des critères d'évaluation. Toutes les évaluations suivent la même politique opérationnelle; il existe toutefois quelques différences d'un programme à l'autre.

Méthode

Le projet de recherche consistait à recueillir et à analyser les données du personnel et des pairs évaluatrices et évaluateurs du Conseil des arts ayant participé au processus d'évaluation par les pairs entre avril 2022 et mars 2024. Une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives a été utilisée, dont les suivantes :

- Sondages auprès des pairs évaluatrices et évaluateurs qui étaient membres d'un comité d'évaluation entre avril 2022 et mars 2024. Un total de 1 070 personnes ont été invitées à participer, et 507 ont répondu au sondage, pour un taux de réponse combiné de 47,4 %.
- Groupes de discussion et entrevues individuelles avec les pairs évaluatrices et évaluateurs qui étaient membres d'un comité d'évaluation entre avril 2023 et mars 2024 (12 groupes de discussion comptant 39 personnes et 8 entrevues individuelles).
- Groupes de discussion du personnel avec des agentes et agents de programme et des adjointes et adjoints de programme participant à l'évaluation par les pairs (8 groupes de discussion comptant 54 personnes).

- Entrevues de groupe avec des directrices et directeurs et des gestionnaires de la Division des programmes de subventions aux arts (6 entrevues avec 19 personnes).

Résumé des constats

Les constats de cette recherche démontrent un grand respect pour le processus d'évaluation par les pairs et le principe selon lequel les demandes de financement doivent faire l'objet d'un examen par des pairs. En effet, 87 % des pairs évaluatrices et évaluateurs ayant répondu au sondage trouvaient le processus satisfaisant ou très satisfaisant.

Elles et ils apprécient la nature professionnelle de l'évaluation au Conseil des arts et considèrent le processus comme étant bien organisé, bien soutenu et fondé sur des données. Leurs interactions sont respectueuses, et le personnel du Conseil anime efficacement les réunions.

Beaucoup d'éléments de l'évaluation fonctionnent bien. Voici quelques exemples :

- Processus bien organisé, bien soutenu et fondé sur des données.
- Interactions respectueuses et constructives entre les pairs.
- Professionnalisme du personnel du Conseil des arts.
- Connaissances, points de vue et diversité des comités.
- Intégrité, transparence et inclusivité du processus d'évaluation.

On perçoit l'évaluation par les pairs comme une occasion de contribuer à la communauté des arts au Canada. Le processus permet aussi aux artistes de se perfectionner professionnellement pour comprendre les programmes de subvention du Conseil, de discuter avec leurs collègues et de tirer de l'inspiration et des connaissances pour leurs propres pratiques artistiques et leur compréhension du secteur des arts du pays.

Malgré le degré de satisfaction élevé, le rapport fait aussi état d'améliorations possibles, surtout en raison des récents changements. L'évaluation par les pairs est essentielle à la réussite du Conseil, et le processus bénéficierait d'améliorations et d'adaptations, en particulier en réponse à l'augmentation du volume de demandes reçues et de la charge de travail supplémentaire qu'elle implique pour les évaluatrices et évaluateurs, au passage à l'évaluation multidisciplinaire dans certains programmes et à la transition vers l'évaluation à distance. L'amélioration de l'uniformité et de la clarté du processus contribueront à le rendre globalement plus juste et efficace. Ainsi, les efforts déployés pour y arriver doivent aussi tenir compte de l'établissement de relations essentiel découlant du processus et du besoin de flexibilité en fonction des besoins uniques de chaque programme et comité.

Suivent les principaux éléments à améliorer.

Exigences du processus

Le processus est exigeant pour les évaluateurs et le personnel, et l'augmentation du nombre de demandes complique les choses. Les évaluateurs ont souligné l'importance d'avoir assez de temps pour lire et étudier chaque demande, et le temps alloué est parfois jugé insuffisant. Voici des exemples de recommandations pour améliorer le processus :

- Réduire les exigences du processus pour les pairs en améliorant les formulaires de candidature et le processus de présélection.

Sélection des dossiers pour discussion

C'est principalement la notation qui oriente la sélection des dossiers pour discussion. Elle est parfois appuyée par d'autres indications provenant de l'analyse, de l'interprétation, des connaissances et de l'expérience d'une agente ou d'un agent de programme. Le nombre de dossiers traités varie d'un programme à l'autre. Voici des exemples de recommandations pour améliorer le processus :

- Améliorer la cohérence et l'organisation du regroupement des dossiers pour les comités d'évaluation par les pairs.

Avantages et enjeux des évaluations virtuelles

En dépit de la flexibilité des horaires que permettent les évaluations virtuelles, celles-ci présentent aussi des obstacles pour certaines personnes, en particulier les évaluateurs sourds et évaluateurs sourds ou ayant un handicap. Les échanges en personne sont particulièrement importants pour les pairs autochtones. Le fait d'être ensemble cultive un milieu propice à la cérémonie et la création de relations, ce qui aide à reconnaître l'engagement réciproque, nourrit un sentiment de responsabilité et favorise la compréhension de valeurs communes. L'amélioration du processus comprend la recommandation suivante :

- Explorer les avantages d'un retour aux évaluations en personne pour certains comités, par exemple, pour les comités autochtones et les comités sur les pratiques des artistes handicapés ou sourds.

Évaluation multidisciplinaire

Le passage à l'évaluation multidisciplinaire a posé des défis, notamment celui d'assurer l'accès à l'expertise disciplinaire ou celui de la représentation des groupes prioritaires en cas de conflits d'intérêts, de même qu'aider les pairs évaluateurs et évaluateurs à se sentir à l'aise d'évaluer des demandes dans un champ de pratique inconnu. Voici des exemples de recommandations :

- Améliorer l'évaluation grâce à une calibration comparée entre les comités, au recours à des conseillers et à la communication sur l'évaluation multidisciplinaire.

Processus d'évaluation

La recherche a mis en évidence la nécessité d'établir des critères d'évaluation plus clairs et de s'attaquer aux obstacles systémiques et aux préjugés. L'idée de fournir de la rétroaction aux candidates et candidats après le processus d'évaluation reçoit un fort appui. D'autres formats et méthodes de demande pourraient favoriser une plus grande diversité de candidatures. L'amélioration du processus comprend les recommandations suivantes :

- Mise à jour de la formation et des ressources pour les évaluateurs sur la réduction des préjugés et la manière d'appliquer les critères d'évaluation.
- Améliorer le processus de candidature des candidats en examinant les formulaires et en fournissant des commentaires.

Recrutement et encadrement des pairs évaluatrices et évaluateurs

Le recrutement de pairs évaluatrices et évaluateurs peut s'avérer ardu et nécessite des efforts importants de la part des agentes et agents de programme. Les pairs évaluatrices et évaluateurs se sentent généralement bien soutenus, mais pourraient l'être davantage si on leur donnait de la formation et des ressources sur les pratiques tenant compte des traumatismes, et si on améliorerait les manières de favoriser l'inclusion et la reconnaissance des pairs. Il existe aussi des inquiétudes en ce qui concerne l'équité des honoraires des évaluatrices et évaluateurs. L'amélioration du processus comprend les recommandations suivantes :

- Explorer la présence des comités permanents chargés de l'évaluation par les pairs.
- Réévaluer la rémunération et les attentes envers les pairs.

Accessibilité et mesures d'adaptation

Les demandes de pratiques des artistes handicapés ou sourds sont souvent évaluées par des comités comptant des personnes sourdes ou handicapées; cependant, on a observé que cette initiative pourrait être plus fréquente et mieux encouragée.

L'amélioration du processus comprend les recommandations suivantes :

- Offrir davantage des mesures d'adaptation et de soutien aux évaluateurs sourds ou handicapés, ou qui ont été affectés par un traumatisme.

Favoriser un accès équitable

Les évaluatrices et évaluateurs ont insisté sur l'importance de la diversité et de l'inclusion dans le processus d'évaluation. La difficulté d'atteindre une représentation complète de diverses disciplines et régions au sein d'un même comité restreint a été reconnue. L'amélioration du processus comprend les recommandations suivantes :

- Fournir plus de contexte aux demandes des groupes stratégiques du Conseil des arts du Canada et prioriser le recrutement d'évaluateurs pairs de différentes régions.

Observations des pairs sur les demandes et le secteur des arts

Voici les constats des évaluatrices et évaluateurs sur les thèmes récurrents dans les demandes de subvention :

- **Diversité et inclusion** : Bon nombre de candidates et de candidats insistent sur l'importance de la diversité et de l'inclusion dans leurs projets, particulièrement sur la question du genre, la représentation des communautés Autochtones, de personnes racisées, 2ELGBTQI+ et personnes marginalisées.
- **Représentation autochtone et identité culturelle** : On appelle à accroître la représentation des artistes autochtones et le soutien qui leur est destiné, et à encourager la préservation et la célébration de l'identité culturelle autochtone.
- **Changements climatiques et environnement** : Bon nombre de candidates et candidats explorent des thèmes liés aux changements climatiques, à l'activisme environnemental et aux effets de la crise climatique.
- **Santé mentale et traumatisme** : De nombreux artistes abordent les traumatismes, les problèmes de santé mentale et le pouvoir guérisseur de l'art.
- **Justice sociale** : Un grand nombre de projets ciblent les enjeux de justice sociale, la nécessité des communautés méritant l'équité, en s'opposent à l'oppression systémique et le fascisme.
- **Identité et expression de soi** : Beaucoup de candidates et de candidats explorent l'identité personnelle, l'ascendance et l'expression de soi dans leur travail artistique.
- **Innovation et expérimentation** : Les artistes veulent repousser les limites et innover dans leurs domaines respectifs, et ils le font en incorporant l'IA, la technologie, les approches multidisciplinaires et de nouveaux médias.
- **Collaboration et réseautage** : Les candidates et candidats soulignent le besoin de collaboration, de réseautage et de mobilisation communautaire.
- **Enjeux de financement et de ressources** : Les artistes citent leurs difficultés financières et la nécessité d'avoir plus de financement et de ressources pour les arts.

Les évaluateurs et évaluatrices ont relevé les points suivants comme principaux défis auxquels sont confrontés les artistes et le secteur des arts au Canada.

- **Enjeux de financement** : Les artistes ont de plus en plus de mal à trouver du financement et souffrent de la hausse de la concurrence pour obtenir des subventions et de l'augmentation du coût de la vie et des coûts de production.
- **Santé mentale et physique des artistes** : Les artistes de partout au pays souffrent de problèmes de santé mentale et physique exacerbés par l'économie et la pandémie.
- **Inclusivité et diversité dans les arts** : Le milieu artistique aspire à l'inclusivité, mais peine encore à atteindre la diversité et à inclure les personnes autochtones, racisées et marginalisées.

Les évaluateurs et évaluatrices ont cité diverses mesures de soutien qui seraient bénéfiques au secteur des arts.

- **Hausse du financement** : Les évaluateurs et évaluatrices ont insisté sur la nécessité d'un financement accru dans tous les secteurs, notamment du soutien pour les artistes, les organismes, les projets et les coûts opérationnels.
- **Soutien aux artistes** : Les évaluateurs et évaluatrices ont reconnu l'importance d'offrir du soutien aux artistes à différents stades de leur carrière, y compris les artistes en milieu de carrière qui peuvent vivre des moments difficiles ou des changements dans leur vie, les artistes émergents qui ont besoin de mentorat, et les nouvelles candidates et nouveaux candidats qui en sont à leur première subvention.
- **Accessibilité et inclusion** : On souligne l'importance du soutien aux artistes marginalisés, notamment les artistes sourdes et sourds ou qui ont un handicap, et les artistes 2ELGBTQI+, autochtones, noires et noirs et racisées et racisés.
- **Politiques et soutien gouvernemental** : Les évaluateurs et évaluatrices ont réclamé des efforts plus rigoureux pour promouvoir la hausse des investissements gouvernementaux dans les arts et des changements de politiques pour soutenir le secteur.
- **Collaboration et réseautage** : Parmi les idées soulevées, notons la promotion d'occasions de réseautage interdisciplinaires à l'échelle du pays au moyen de conférences, de colloques et d'ateliers.

La présente recherche indique que le processus d'évaluation par les pairs est solide à bien des égards, mais que des réformes potentielles pourraient renforcer son intégrité, sa transparence et son efficacité et l'aider à évoluer.

1.2 Introduction

Le présent rapport présente les résultats de la recherche menée par le Conseil des arts du Canada pour mieux comprendre l'efficacité de ses pratiques d'évaluation par les pairs et explorer les manières d'améliorer le processus en fonction des commentaires des évaluatrices et évaluateurs et du personnel. Cette recherche vise à aider le Conseil à mieux comprendre les points de vue de ces derniers, tout particulièrement après les changements apportés au processus d'évaluations dans les dernières années, et à cerner les points à améliorer.

La plupart des décisions de financement du Conseil s'appuient sur l'évaluation par les pairs. Les comités ayant ce mandat se composent d'un éventail d'artistes et de professionnelles et professionnels des arts. Le Conseil des arts emploie environ 700 pairs évaluatrices et évaluateurs chaque année. Les comités d'évaluation étudient et comparent les demandes admissibles, débattent de leur mérite et leur donnent une note en fonction des critères d'évaluation. Toutes les évaluations suivent la même politique opérationnelle; il existe toutefois quelques différences d'un programme à l'autre.

Plusieurs changements et facteurs ont eu une incidence sur les processus d'évaluation du Conseil. Voici les plus importants :

- La transition vers l'évaluation à distance (virtuelle) en 2020-2021 pour tous les programmes, en raison de la pandémie
- L'augmentation du nombre de demandes.
- Le passage d'un modèle disciplinaire à un modèle multidisciplinaire en 2023 dans les programmes *Explorer et créer*, *Rayonner à l'international* et *Rayonner au Canada*.
- L'abandon de la rétroaction individuelle aux candidates et candidats, en grande partie motivée par l'augmentation des demandes.
- L'introduction en 2023 d'un formulaire d'autocandidature pour recueillir un plus large éventail d'informations auprès des évaluatrices potentielles et évaluateurs potentiels.
- L'introduction en 2023 d'un nouvel outil de pointage pour uniformiser la manière de noter et de traiter les dossiers d'un programme à l'autre.

Le projet de recherche consistait à recueillir et à analyser les données du personnel et des pairs évaluatrices et évaluateurs du Conseil des arts ayant participé au processus d'évaluation par les pairs entre avril 2022 et mars 2024. Les questions suivantes ont orienté le projet :

- Qu'est-ce qui fonctionne bien dans le processus d'évaluation par les pairs actuel?

- Comment le processus d'évaluation par les pairs pourrait-il être amélioré?
- Comment les changements dans les processus d'évaluation affecteront-ils la manière dont les pairs évaluatrices et évaluateurs et le personnel du Conseil des arts perçoivent l'efficacité du processus?
- Comment le processus d'évaluation par les pairs améliore-t-il l'accès équitable au financement pour les jeunes, les communautés de langues officielles en situation minoritaire et les communautés historiquement mal desservies ou marginalisées, notamment les communautés autochtones, noires et racisées, les personnes sourdes ou ayant un handicap, les membres de la communauté 2ELGBTQI+, les personnes de diverses identités de genre, les femmes et les artistes à l'intersection de ces groupes?
- Dans quelle mesure les processus d'intégration et de formation fonctionnent-ils bien?
- Comment le Conseil des arts peut-il mieux soutenir les pairs évaluatrices et évaluateurs dans leur participation au processus?
- Quelles sont les tendances et les difficultés relevées par les pairs évaluatrices et évaluateurs dans leur examen des demandes?

1.3 Méthodes

C'est le Service de la recherche, des mesures et des analyses des données du Conseil des arts qui a choisi les méthodes utilisées et Imprint Consulting Inc. qui les a mises en œuvre. Consulter l'annexe A pour voir les guides et les instruments de sondage des groupes de discussion et des entrevues.

1.3.1 Groupes de discussion et entrevues avec le personnel

Les directrices et directeurs et gestionnaires de la Division des programmes de subventions aux arts ont été interviewés. On leur a demandé leurs points de vue sur ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré dans le processus d'évaluation par les pairs. On leur a aussi demandé de nous dire ce qu'elles et ils aimeraient savoir des points de vue des pairs et du personnel relativement au processus. Un total de 19 directrices et directeurs et gestionnaires ont participé à l'une ou l'autre des six discussions.

L'ensemble des agentes et agents de programme et des adjointes et adjoints de programme ayant participé à l'évaluation par les pairs ont été invités à un groupe de discussion. Un total de 54 membres du personnel a participé à neuf groupes de discussion. On les a invités à participer aux groupes suivants : Agentes et agents de programme francophones, Agentes et agents de programme anglophones, Personnel autochtone ou racisé ou adjointes et adjoints de programme. Un autre groupe a été

ajouté pour inviter un petit nombre de membres du personnel à discuter de la question de l'accessibilité dans le processus d'évaluation.

1.3.2 Sondages des pairs évaluatrices et évaluateurs

Les pairs évaluatrices et évaluateurs qui faisaient partie d'un comité d'évaluation entre avril 2022 et mars 2024 ont été invités à participer à un sondage en ligne. Trois groupes distincts ont reçu des invitations; deux ont été envoyées aux pairs ayant siégé à un comité entre avril 2023 et novembre 2023, et novembre 2023 et mars 2024, et une version simplifiée du sondage a été envoyée aux pairs ayant siégé à un comité entre avril 2022 et mars 2023. Dans ce dernier cas, la version simplifiée a été choisie puisque les évaluations remontaient à plus longtemps et que certaines des questions du sondage complet concernaient des changements récents. Les évaluatrices et évaluateurs ayant siégé à plusieurs comités ne pouvaient répondre qu'une seule fois en se basant sur leur dernière expérience. Au total, 1 070 pairs évaluatrices et évaluateurs ont été invités à participer, et 507 sondages ont été remplis, pour un taux de réponse combiné de 47,4 %. De l'ensemble des répondantes et répondants, 71 % étaient anglophone, 29 % étaient francophones et 37 % en étaient à une première expérience d'évaluation. En ce qui concerne les deux sondages visant les périodes d'avril 2023 à novembre 2023 et de novembre 2023 à mars 2024, la majorité (66 %) des réponses provenaient d'évaluatrices et évaluateurs du programme *Explorer et créer* puisque ce dernier comptait largement plus d'évaluatrices et évaluateurs durant ces périodes d'évaluation. Voici les taux de réponse par programme : *Explorer et créer* (50 %), *Créer, connaître et partager* (43 %), *Rayonner à l'international/Rayonner au Canada* (53 %), *Fonds stratégiques* (62 %), *Appuyer la pratique artistique* (59 %). Les données des programmes ne figuraient pas dans le sondage envoyé pour la période d'avril 2022 à mars 2023, pour lequel le taux de réponse était de 41 %.

1.3.3 Groupes de discussion et entrevues avec les pairs évaluatrices et évaluateurs

Des pairs évaluatrices et évaluateurs ayant siégé à un comité entre avril 2023 et mars 2024 ont été invités à participer à l'un des 12 groupes de discussion. Ces derniers ont été séparés par programme et deux autres groupes ont été créés pour les personnes sourdes ou ayant un handicap. Les discussions ont été réalisées en français et en anglais. Une entrevue individuelle a été proposée aux personnes qui souhaitaient participer, mais n'étaient pas disponibles pour le groupe et à celles vivant en région ou provenant de groupes prioritaires sous-représentés dans la composition finale des groupes. Un total de 39 personnes a participé aux groupes, et huit personnes ont participé à une entrevue individuelle.

Tableau 1 : Synthèse des méthodes

Sources	Participation	Échéancier
Entrevues de groupes avec les directrices et directeurs et les gestionnaires	19 participantes et participants, 6 discussions	Décembre 2023 à janvier 2024
Groupes de discussion avec le personnel	54 participantes et participants, 8 discussions	Février à mars 2024
Sondages des pairs évaluatrices et évaluateurs	<p>3 groupes</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluatrices et évaluateurs d'avril 2023 à novembre 2023 Évaluatrices et évaluateurs de novembre 2023 à mars 2024 Évaluatrices et évaluateurs d'avril 2022 à mars 2023 <p>507 sondages remplis (taux de réponse de 47,4 %)</p>	Février à mai 2024
Groupes de discussion et entrevues des pairs évaluatrices et évaluateurs	47 participantes et participants, 12 groupes de discussion et 8 entrevues	Avril à juin 2024

1.3.4 Analyse

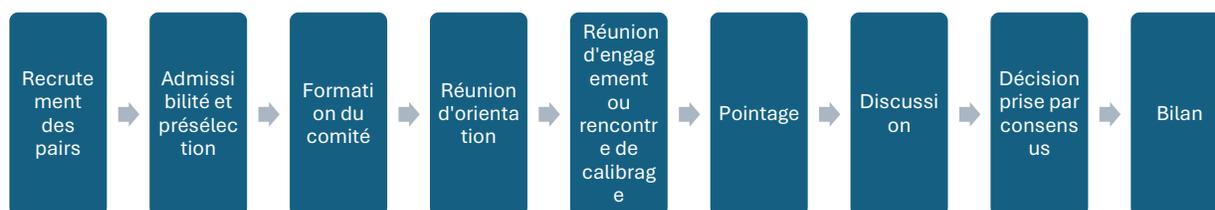
L'analyse intègre les points de vue du personnel du Conseil et des pairs évaluatrices et évaluateurs, et les deux sont extrêmement similaires. Les observations et recommandations sont donc généralement présentées sans précisions, puisque des commentaires des deux camps appuient la plupart des points. Il est précisé dans le rapport si un commentaire vient de pairs ou du personnel, toutefois, cela ne signifie pas qu'il existe un désaccord, simplement qu'il n'y a pas de donnée ou que le point est propre à l'un ou à l'autre.

Notez que des évaluatrices et évaluateurs de la période de novembre 2023 à mars 2024 évaluaient les concours de 2024-2025, et que leurs points de vue sont compris dans les données du sondage et des groupes de discussion.

Les pairs évaluatrices et évaluateurs dont les propos se retrouvent dans le présent rapport ont consenti à leur utilisation et ont eu le choix de rester anonymes ou non. Le nom du programme évalué est mentionné lorsque connu.

1.3.5 Étapes du processus d'évaluation par les pairs

Toutes les évaluations par les pairs suivent une forme ou une autre des activités suivantes : recrutement de pairs, vérification de l'admissibilité, formation de comités, réunion d'orientation, réunion d'engagement ou rencontre de calibrage, discussion sur le pointage, décisions prises par consensus et bilan comprenant une réflexion sur le processus d'évaluation et des observations sur les tendances observées par les pairs évaluatrices et évaluateurs dans le secteur des arts. Il existe des différences entre les programmes, et parfois même à l'intérieur des programmes.



Constats

2.1 Satisfaction globale

Les constats de cette recherche démontrent un grand respect pour le processus d'évaluation par les pairs et le principe selon lequel les demandes de financement doivent faire l'objet d'un examen par des pairs. Les pairs évaluatrices et évaluateurs apprécient la nature professionnelle de l'évaluation au Conseil des arts et considèrent le processus comme étant bien organisé, bien soutenu et transparent. On perçoit aussi l'évaluation par les pairs comme une occasion de contribuer à la communauté des arts au Canada.

« J'ai aimé l'expérience dans son ensemble, notamment la possibilité d'entendre parler des projets en cours au Canada et de découvrir les points de vue de chaque évaluatrice et évaluateur. J'ai aussi trouvé utile de voir comment les gens rédigent une proposition, ce qui permet de comprendre quelles techniques et quel vocabulaire fonctionnent le mieux ou sont les plus clairs. » – Pair anonyme, *Créer, connaître et partager*

Les pairs ayant répondu au sondage voient le processus d'évaluation d'un bon œil : 87 % trouvent le processus très satisfaisant ou satisfaisant, comme illustré à la figure 1 ci-dessous. Les pairs de tous les programmes partagent cette opinion favorable, comme en témoigne la figure 2 ci-dessous, ce qui est vrai pour les francophones comme les anglophones, les pairs prenant part au processus pour la première fois et les évaluatrices et évaluateurs de groupes stratégiques prioritaires.

« La pluralité des observations, la capacité de chacun d'exprimer ce qu'il voit et entend, de juger le travail des artistes, mais aussi de reculer, s'ajuster, reprendre une idée, revenir sur nos pas, afin de prendre en considérations les autres points de vue. Il s'agit pour moi d'une vraie rencontre avec notre société et communauté artistique. Analyser les propositions artistiques et pouvoir en discuter avec nos collègues est un exercice d'anthropologie très enrichissant. Quel que soit le niveau des projets, ils sont représentatifs de notre réalité d'aujourd'hui. Pour moi c'est un honneur et une joie de pouvoir participer à la créativité artistique du pays en tant que jury. » – Géraldine Célérier Eguiluz, Pair évaluatrice, *Explorer et créer*

Figure 1 : Satisfaction générale par rapport au processus d'évaluation

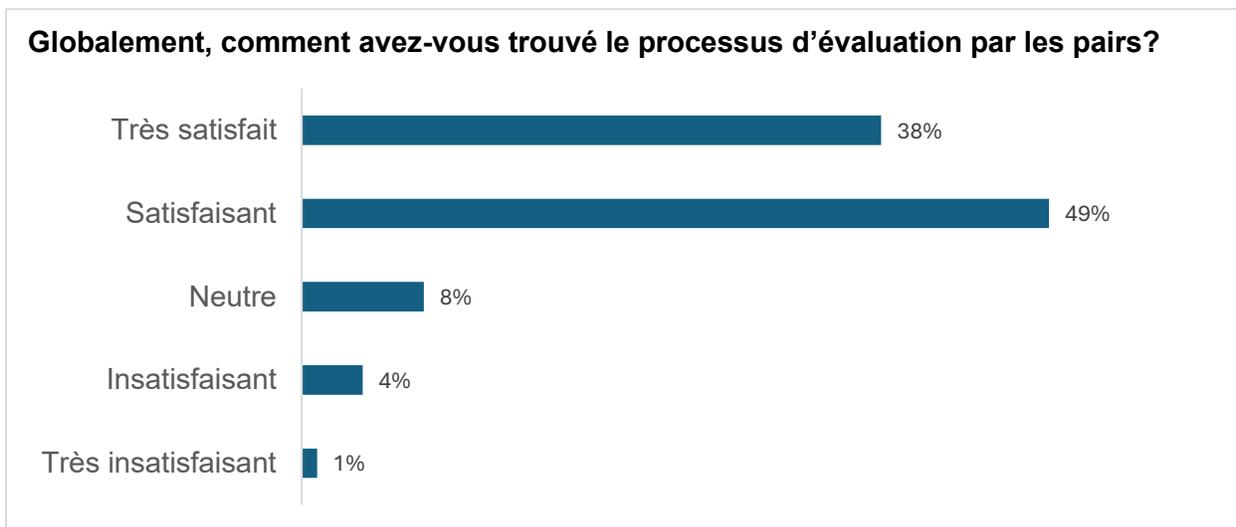
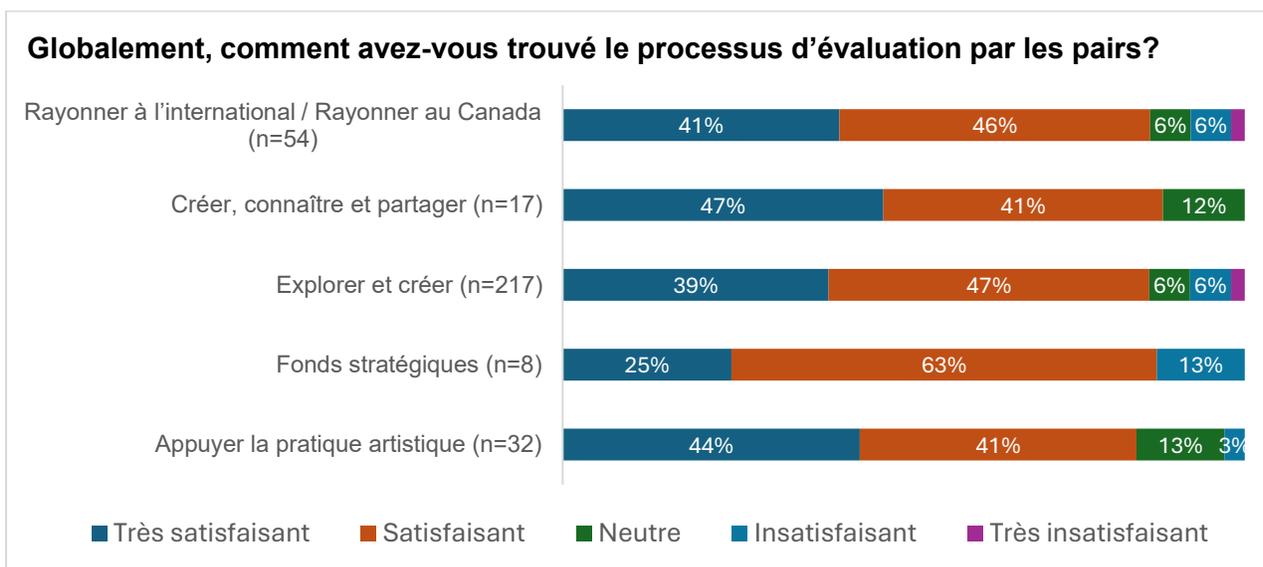


Figure 2 : Satisfaction par rapport à l'évaluation par les pairs par programme de subvention

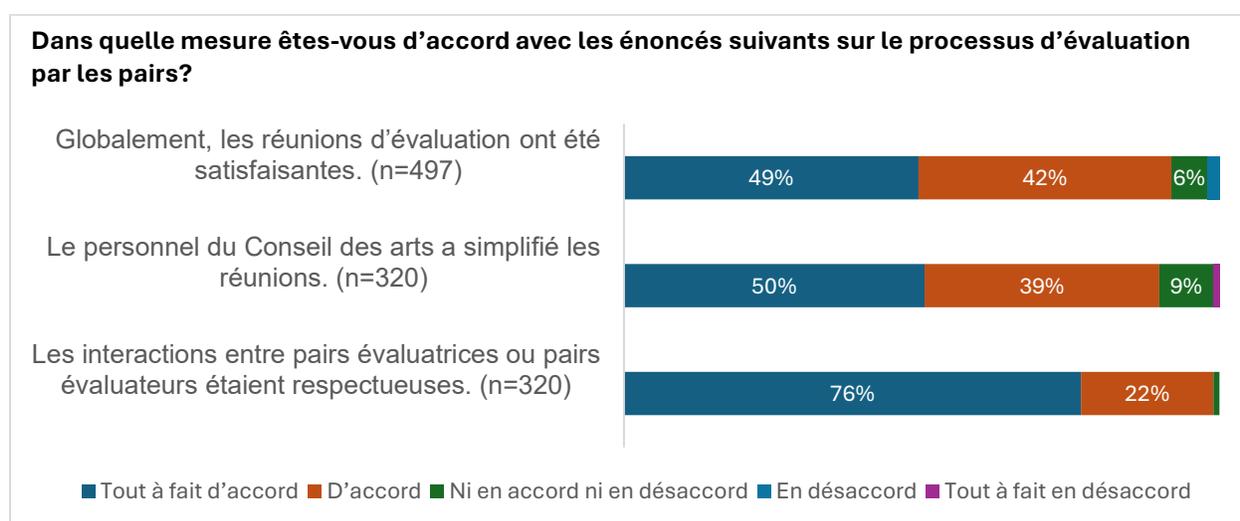


2.2 Processus d'évaluation

En général, on note une grande satisfaction par rapport au processus, comme illustré à la figure 3 ci-dessous. Les interactions entre les pairs évaluatrices et évaluateurs sont respectueuses (98 % des évaluatrices et évaluateurs étaient totalement en accord ou en accord), et le personnel du Conseil des arts anime les réunions efficacement (89 %).

« Le modèle utilisé par le Conseil des arts semble juste et clair. J'aime avoir l'occasion de rencontrer les pairs pour parler librement des demandes. » – Travis Cole, pair évaluateur, *Rayonner à l'international*

Figure 3 : Processus du comité de pairs



Le succès du processus d'évaluation repose sur la capacité des agentes et agents de programme et des adjointes et adjoints à faire preuve de créativité et de souplesse pour répondre aux besoins uniques de chaque comité. En même temps, on valorise la constance dans les processus, les outils et le matériel de soutien utilisés en lien avec l'évaluation et on reconnaît que la constance entre les comités contribue à l'équité et à l'efficacité. Il est nécessaire de mieux définir les attentes concernant la constance et la clarté quant aux circonstances dans lesquelles la souplesse est de mise. Les agentes et agents de programme aiment avoir la possibilité d'adapter des parties du processus, par exemple, la forme des réunions d'engagement.

« J'aime la transparence du processus, les précieuses connaissances et l'expérience apportées à la conversation par les pairs. On a pris le temps de discuter et de débattre des valeurs et des opinions dans certains dossiers en respectant les points de vue de chaque personne. Les agentes et agents étaient préparés, faisaient preuve de patience et portaient une grande attention au consensus pour prendre une décision. » – Lata Pada, pair évaluatrice

2.2.1 Exigences du processus d'évaluation

L'augmentation du nombre de demandes a entraîné des défis pour les évaluatrices et évaluateurs, le personnel et le processus d'évaluation.

Les évaluatrices et évaluateurs ont souligné l'importance de disposer de suffisamment de temps pour lire et étudier chaque demande. Les pairs évaluatrices et évaluateurs ne s'entendent pas quant à savoir si le temps alloué était suffisant pour permettre aux membres du comité d'évaluation de faire un examen juste et approfondi des demandes. Certaines personnes trouvent le temps alloué insuffisant et ont indiqué avoir consacré plus de temps à cette tâche. L'examen des documents à l'appui comme les vidéos ou les textes dépasse souvent largement les 20 minutes prévues par dossier.

En réponse au grand nombre de demandes dans certains programmes, il a été décidé de ne pas discuter de tous les dossiers, ce qui s'est avéré être une solution pratique. Des évaluatrices et évaluateurs se sont toutefois demandé si cette méthode pouvait nuire à l'équité de l'évaluation et compliquer la tâche pour les personnes n'ayant pas pu se faire une idée en discutant du dossier.

« Le nombre de demandes était trop élevé (j'en avais 125!). Il semblait impossible de retenir toute cette information et de concrètement trouver une manière de mettre les choses en perspective, pour tenir compte de tant de situations particulières. » – Calla Lachance, pair évaluatrice

Certains programmes ont instauré des réunions d'engagement qui offrent un espace pour développer des relations, renforcer le respect et préparer le terrain pour l'échange entre pairs. Ces réunions diffèrent des réunions d'orientation, qui visent à échanger de l'information sur le processus d'évaluation. L'avantage est qu'il faut moins de temps pour parvenir à un consensus sur le classement final, car il est plus facile de trouver un consensus le moment venu.

Voici des exemples de recommandations pour réduire les exigences du processus :

- Améliorer le processus de présélection afin de réduire le nombre de demandes évaluées (dans certains cas, les dossiers ont été remis aux évaluatrices et évaluateurs pour examen, même s'ils ne répondaient pas aux critères d'admissibilité).
- Clarifier les conditions pour les candidates et candidats et les évaluatrices et évaluateurs.
- Améliorer le processus d'évaluation budgétaire des demandes.
- Revoir le temps alloué à l'évaluation de chaque dossier.
- Raccourcir les formulaires de demande. Créer des comités pour obtenir des subventions moins élevées et à faibles risques (moins de 15 000 \$ par exemple) en utilisant les systèmes et outils existants.

2.2.2 Sélection des dossiers pour discussion

C'est principalement la notation qui oriente la sélection des dossiers pour discussion. Elle est parfois appuyée par d'autres indications provenant de l'analyse, de l'interprétation, des connaissances et de l'expérience d'une agente ou d'un agent de programme. Le nombre de dossiers traités varie d'un programme à l'autre. Par exemple, le programme *Appuyer la pratique artistique* sélectionne un plus petit nombre de dossiers, ce qui améliore l'efficacité du processus et permet aux pairs d'accorder plus d'attention à l'étude et à la lecture des dossiers choisis afin qu'elles et ils puissent faire preuve de plus de fermeté dans leur notation. En revanche, les pairs du programme *Créer, connaître et partager* discutent de toutes les demandes, ce qui est considéré comme plus équitable. Certaines personnes préféreraient examiner chaque demande, même si elles ont une note très élevée, car elles pensent que cela aiderait à établir un consensus et une compréhension entre pairs.

« Certaines artistes n'étaient pas admissibles à la bourse demandée. Une meilleure communication avec les artistes en amont du dépôt serait donc bénéfique, afin de leur faire épargner temps et énergie, et d'empêcher de créer de fausses attentes. Ceci éviterait aussi aux membres du jury d'évaluer des dossiers non admissibles, et de plutôt se concentrer sur les (nombreux) autres dossiers. » – Catherine Bourgeois, pair évaluatrice

Voici des exemples de recommandations pour la sélection des dossiers :

- Améliorer la cohérence entre les programmes en ce qui concerne la façon de sélectionner les dossiers et le nombre de dossiers pour discussion.
- Classer les demandes en fonction de leurs similitudes relativement aux exigences et à la portée afin de rendre le processus plus facile à gérer.
- Regrouper les demandes de particuliers et d'organisations séparément pour réduire la confusion.
- Informer les pairs à l'avance des demandes qui seront étudiées à une rencontre en particulier.

2.2.3 Évaluation virtuelle

Les réunions d'évaluation virtuelles ont amélioré la flexibilité des horaires et éliminé les obstacles pour les pairs pour qui il est difficile ou impossible de se déplacer. Les évaluatrices et évaluateurs aiment aussi le temps gagné par rapport aux rencontres en personne et apprécient la réduction de l'empreinte environnementale.

« J'ai aimé la discussion avec les pairs et le fait que nous pouvons tout de même évaluer les demandes équitablement sans devoir nous déplacer. » – Pair anonyme, *Explorer et créer*

Cependant, les réunions virtuelles limitent ou empêchent la participation de certaines personnes moins à l'aise avec la technologie ou n'ayant pas un bon accès à internet et celle des personnes sourdes ou ayant un handicap. Elles ont également entraîné des problèmes liés à la protection de la vie privée. Pensons aux cas où une évaluatrice ou un évaluateur participe à une réunion depuis un lieu public ou lorsque d'autres personnes se trouvent en arrière-plan. Un petit nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs estime que le passage au mode virtuel réduit le temps disponible pour préparer et examiner les demandes et en discuter.

Par ailleurs, bon nombre d'évaluatrices et évaluateurs s'ennuient du sentiment de communauté et du réseautage favorisés par les rencontres en personne, que certaines personnes désirent voir revenir, particulièrement les comités pour les Autochtones et les personnes sourdes ou ayant un handicap. Comme l'a indiqué le Conseil des arts lors du passage au virtuel, bon nombre de pairs conviennent des économies indéniables en temps et en coûts, et aiment que l'argent économisé permette d'augmenter la part du budget consacré aux subventions.

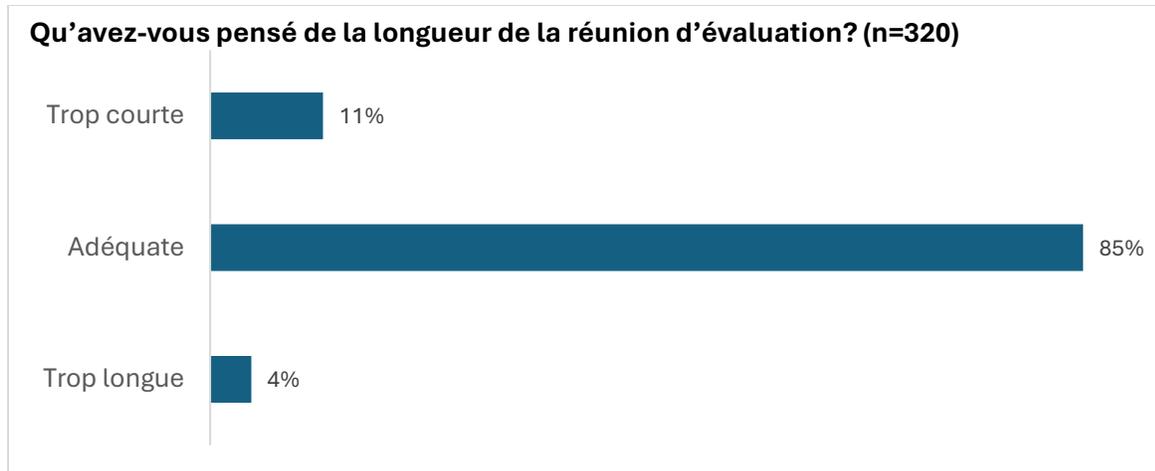
« Les réunions sur Teams représentent un défi. Je conviens de leur efficacité, surtout quand le groupe doit se rencontrer plusieurs fois. Cependant, les évaluations en personne sont beaucoup plus dynamiques et offrent plus d'occasions de tisser des liens solides avec les autres pairs. » – Thomas Sparling, pair évaluateur, *Fonds stratégique*

En mode virtuel, il est plus difficile de régler les conflits immédiatement, et les retards et l'isolement peuvent nuire au bien-être du comité. Les interactions en personnes sont considérées comme plus propices à la guérison et à la résolution rapide des incidents.

Les échanges en personne sont particulièrement importants pour les pairs autochtones. Le fait d'être ensemble cultive un milieu propice à la cérémonie et la création de relations, ce qui aide à reconnaître l'engagement réciproque, nourrit un sentiment de responsabilité et favorise la compréhension de valeurs communes.

La majorité (85 %) des pairs évaluatrices et évaluateurs trouvaient la durée des réunions adéquate (voir la figure 4 ci-dessous).

Figure 4 : Durée des réunions



Voici un exemple de recommandation concernant les réunions virtuelles :

- Explorer plus avant les avantages d'un retour aux évaluations en personne pour certains comités, par exemple, pour les comités autochtones et les comités sur les pratiques des artistes handicapés ou sourds.

2.2.4 Comités multidisciplinaires

Les avis sur les comités multidisciplinaires sont variés. Certaines personnes pensent qu'ils sont efficaces et représentent un pas vers une attribution plus équitable du financement. D'autres pensent plutôt que leur efficacité et équité sont discutables.

Les comités multidisciplinaires ont l'avantage d'appuyer des évaluatrices et évaluateurs de diverses disciplines afin d'offrir des perspectives uniques sur les projets, facilitant ainsi l'évaluation complète d'une demande. Ils permettent aussi d'éviter que de nombreuses personnes se connaissent déjà *dans une discipline en particulier, ce qui peut poser un problème*. Enfin, ces comités représentent une occasion d'apprentissage pour le développement des artistes émergents.

Les personnes qui remettent en question l'évaluation multidisciplinaire soulignent les difficultés d'évaluer les demandes dans des domaines artistiques inconnus ainsi que le risque d'angles morts, d'iniquité et de préjugés possibles dans une discipline ou d'une discipline à l'autre. Cette difficulté est plus importante dans le programme *Explorer et créer*, où le mérite artistique demeure l'un des critères d'évaluation et où les comités reçoivent un nombre particulièrement élevé et diversifié de demandes. Dans le sondage, il existait un certain désaccord dans les programmes *Explorer et créer* et *Rayonner à l'international/Rayonner au Canada* (11 % et 9 % respectivement) avec l'affirmation « Le comité avait des connaissances pertinentes pour l'évaluation des demandes. », alors que tous les autres programmes affichaient un taux de désaccord de 0 %.

Le passage à l'évaluation multidisciplinaire a amené des défis, notamment celui d'assurer l'accès à l'expertise en cas de conflit d'intérêts et d'aider les pairs évaluatrices et évaluateurs à se sentir à l'aise d'évaluer des demandes dans un champ de pratique inconnu.

« La nature multidisciplinaire des comités est intéressante dans une certaine mesure, car elle permet d'évaluer des projets et des pratiques artistiques hybrides sous différents angles et fait tomber les frontières entre les communautés artistiques. Je pense que c'est crucial pour les candidates et candidats inter-arts, mais je n'ai pas la certitude que ce l'est pour tout le monde. Je pense que les dossiers évalués par un comité pourraient cibler des disciplines précises. C'est ce qui a été fait jusqu'à un certain point (les nôtres étaient "axées sur la performance" et comprenaient des projets de danse, de théâtre et de musique et son), mais les discussions pourraient être moins superficielles et plus nuancées si les dossiers et les évaluatrices et évaluateurs avaient un champ d'expertise plus restreint, comme le son ou la musique, la danse et la chorégraphie, le théâtre, etc. Cela me semble aussi plus équitable pour les candidates et candidats. » – Pair anonyme

Il faut également plus de temps aux évaluatrices et évaluateurs pour examiner les demandes dans une discipline artistique différente de la leur compte tenu de la recherche nécessaire pour en apprendre davantage sur celle-ci et mieux la comprendre.

Voici des suggestions concernant les comités multidisciplinaires :

- Favoriser davantage la calibration comparée entre les comités.
- Aider les évaluatrices et évaluateurs à contribuer aux demandes et à les commenter lorsqu'il s'agit d'un projet d'un champ de pratique qu'elles ou ils connaissent moins bien.
- Disposer d'une liste de conseillères et conseillers de différents champs de pratique qui peuvent apporter leur soutien et répondre à des questions, ainsi que d'évaluatrices et évaluateurs de remplacement qui peuvent prendre la place d'une personne n'étant plus en mesure d'assumer son rôle au sein du comité.
- Un nombre non négligeable d'évaluatrices et évaluateurs plaide pour le retour d'une approche disciplinaire dans les comités où l'évaluation du mérite artistique est primordiale pour – à leur avis – effectuer une évaluation plus équitable et compétente.
- Mieux communiquer les valeurs des comités d'évaluation multidisciplinaires aux pairs évaluatrices et évaluateurs, au personnel du Conseil des arts, aux candidates et candidats et au secteur des arts. La correction des inégalités historiques et des obstacles à l'accès au financement est un argument convaincant, mais n'est pas une évidence pour tout le monde.

2.2.5 Critères d'évaluation et notation

Les évaluatrices et évaluateurs ont souligné la nécessité de clarifier et de mieux comprendre la pertinence des critères d'évaluation, en particulier ceux liés à la diversité, à l'impact et à la faisabilité. Elles et ils considèrent que des critères plus précis et plus transparents sont essentiels à une évaluation équitable.

Certains pairs ont aussi affirmé manquer d'expérience avec les budgets et indiqué que le processus pourrait être simplifié si ceux-ci étaient examinés par le personnel du Conseil des arts.

Les pairs évaluatrices et évaluateurs ne se servent pas toujours de l'échelle de notation complète et ont souvent tendance à attribuer des notes médianes, ce qui découle probablement de la tendance naturelle à noter ainsi. Cette pratique peut rendre les décisions finales plus difficiles et prolonger le processus global.

Il faut mieux explorer certains obstacles systémiques dans la notation. En effet, malgré une plus grande diversité d'identités représentées dans les comités d'évaluation par les pairs, des questions subsistent quant à savoir si la grille favorise toujours les candidates établies et candidats établis. Certaines personnes ont mentionné que leur agente ou agent de programme avait efficacement soulevé les préjugés possibles. D'autres ont noté que des préjugés liés à l'emplacement, aux préférences personnelles ou à la discipline pouvaient s'immiscer dans le processus.

Voici des recommandations sur l'amélioration des critères d'évaluation et la notation :

- Revoir les pratiques exemplaires (comme celles du milieu universitaire et du secteur privé) d'atténuation des préjugés et actualiser les pratiques et la formation en conséquence.
- Trouver des moyens d'encourager les pairs à utiliser toute l'échelle de notation, par exemple des grilles de définitions associées à des notes.
- Demander au personnel du Conseil des arts d'examiner les budgets en parallèle du processus d'évaluation par les pairs.

« Il est extrêmement difficile de comparer et de noter les artistes émergents et les artistes en milieu de carrière. Certains aspects de la grille d'évaluation du Conseil des arts, lorsqu'ils sont appliqués aussi précisément que possible par une évaluatrice ou un évaluateur, donnent l'impression de parfois laisser des projets prometteurs passer entre les mailles du filet. » – Ess Hödlmoser, pair évaluateur, *Explorer et créer*

« J'ai vraiment aimé le court résumé des critères, très utile comme référence lors de l'examen des demandes. Cela dit, j'aimerais que les ressources du guide comprennent quelques exemples (ou plus d'exemples). » – Pair anonyme, *Explorer et créer*

2.2.6 Demandes

Les évaluatrices et évaluateurs ont donné une panoplie de commentaires sur les demandes. Il s'agissait notamment de changements qui faciliteraient le processus d'évaluation ainsi que d'observations sur les façons d'adapter les formats et les méthodes de demande pour

« Si on éliminait le budget et le CV, il faudrait moins de temps pour évaluer un projet. Il suffirait de se concentrer sur la demande et sur l'exemple. » – Lizelle Sambury, pair évaluatrice

rejoindre davantage de candidates et candidats. Des pairs ont souligné que dans sa forme actuelle, le processus de demande avantage les personnes ayant de la facilité à répondre aux questions et à rédiger des propositions écrites et des documents à l'appui, et pensent que l'accès aux subventions serait plus équitable s'il était possible pour les organismes et les personnes de raconter leur histoire autrement.

Plusieurs idées d'amélioration ont été proposées, dont les suivantes :

- Inclure des questions plus directes dans la demande.
- Communiquer rapidement les modifications apportées au processus.
- Prévoir un espace dans le formulaire pour la justification de la demande d'allocation pour les collectivités éloignées afin que les évaluatrices et évaluateurs puissent mieux comprendre à quoi servirait cet argent.
- Laisser les artistes choisir le groupe chargé de leur évaluation.
- Éliminer les CV (des évaluatrices et évaluateurs considèrent qu'on crée un préjugé favorable en extrapolant les compétences du CV au projet).
- Rendre les questions sur la création de liens et le partage des connaissances autochtones obligatoires si elles ne le sont pas déjà.
- Informer les candidates et candidats dont le projet sera évalué par un comité multidisciplinaire.
- Informer les candidates et candidats du niveau de concurrence, de la manière d'évaluer les demandes et du taux de succès prévu.
- Préparer des lignes directrices concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle par les candidates et candidats.

« Mes collègues et l'agente ou agent de programme étaient très motivés et passionnés à l'idée d'influencer positivement la vie des artistes que nous évaluons. En fait, j'ai été un peu surpris de voir que le processus était moins technique et plus fondé sur l'expérience que je m'y attendais. Les gens transmettaient leurs connaissances et leurs pratiques pour aider tout le monde à comprendre les demandes du mieux possible. Dans l'ensemble, j'ai vraiment aimé la diversité des expériences, des connaissances et des pratiques dans le processus. » – Lowell Gasoi, pair évaluateur

2.2.7 Rétroaction aux candidats

Le manque de rétroaction donnée aux candidates et candidats à la suite du processus d'évaluation est perçu comme étant inéquitable et frustrant pour les artistes et les organismes dont les demandes ont été refusées. La rétroaction sert principalement à améliorer les prochaines demandes. *Le personnel reçoit parfois des appels de candidates et candidats souhaitant discuter des commentaires et voulant simplement exprimer leur frustration que leur demande n'ait pas été retenue.*

Recommandations :

- Donner de la rétroaction aux candidates et candidats.
- Autoriser les commentaires dans certains projets.
- Rendre publique la feuille de notation de l'évaluation par les pairs pour promouvoir la transparence et les possibilités d'apprentissage.

« Je voudrais que les candidates et candidats puissent à nouveau recevoir une rétroaction. Je trouve parfois injuste qu'une personne ne reçoive pas de financement et n'ait pas la possibilité de comprendre quels aspects de sa demande elle doit améliorer en particulier. » – Pair anonyme, *Explorer et créer*

2.3 Recrutement et mesures de soutien

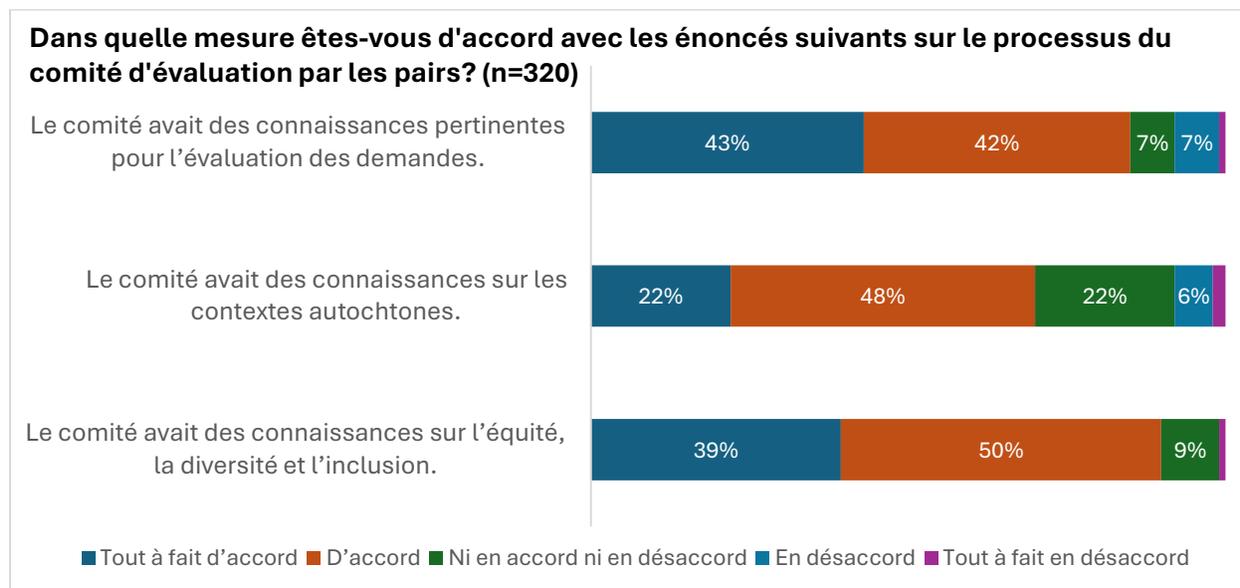
2.3.1 Recrutement de pairs évaluatrice et évaluateurs

Le recrutement des pairs évaluatrices et évaluateurs est plus compliqué pour certains programmes que pour d'autres. Un recrutement réussi demande en effet une détermination et un effort soutenus de la part des agentes et agents de programme. Le choix des évaluatrices et évaluateurs est un processus complexe et difficile, puisque le personnel recherche des personnes au diapason du processus décisionnel consensuel et des priorités stratégiques du Conseil, et qui ont la capacité de contribuer de façon productive au processus. Les agentes et agents de programme veulent voir plus de mobilisation et de prise de contact dans les communautés pour aider à résoudre les difficultés de recrutement. Il est utile de combiner des évaluatrices et évaluateurs chevronnés avec des personnes nouvellement arrivées au Conseil des arts qui n'ont encore jamais pris part à des évaluations par les pairs.

« Le tout était bien organisé. On sent la responsabilité qui pèse sur nos épaules, mais aussi l'appui du personnel du Conseil des arts. Tout est fait dans le respect. Les conflits d'intérêts sont discutés ouvertement. C'est un bon encadrement. » – Eli Jean Tachchi, pair évaluateur

Les pairs évaluatrices et évaluateurs sont d'avis que les comités possèdent des connaissances pertinentes aux candidatures évaluées (85 % sont tout à fait d'accord ou d'accord). La connaissance des contextes autochtones n'est pas aussi élevée (60 %), tandis que la connaissance de l'équité, la diversité et l'inclusion est élevée (89 %). Voir la figure 5 ci-dessous.

Figure 5 : Connaissances du comité



Bon nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs ont souligné l'importance de bénéficier d'une diversité d'évaluatrices et d'évaluateurs au sein d'un comité, tant en ce qui a trait aux pratiques artistiques qu'aux perspectives culturelles et régionales. Cette diversité enrichit les échanges et apporte une variété de points de vue dans l'évaluation des demandes de subvention.

Voici des recommandations concernant le recrutement des pairs évaluatrices et évaluateurs :

- Explorer la présence des comités permanents chargés de l'évaluation par les pairs comme moyen d'atténuer le besoin urgent de recruter de nouvelles personnes.

2.3.2 Soutien des pairs évaluatrices et évaluateurs

Les pairs évaluatrices et évaluateurs se sentent bien épaulés. Plusieurs consacrent plus de temps au processus, car ils veulent faire un bon travail.

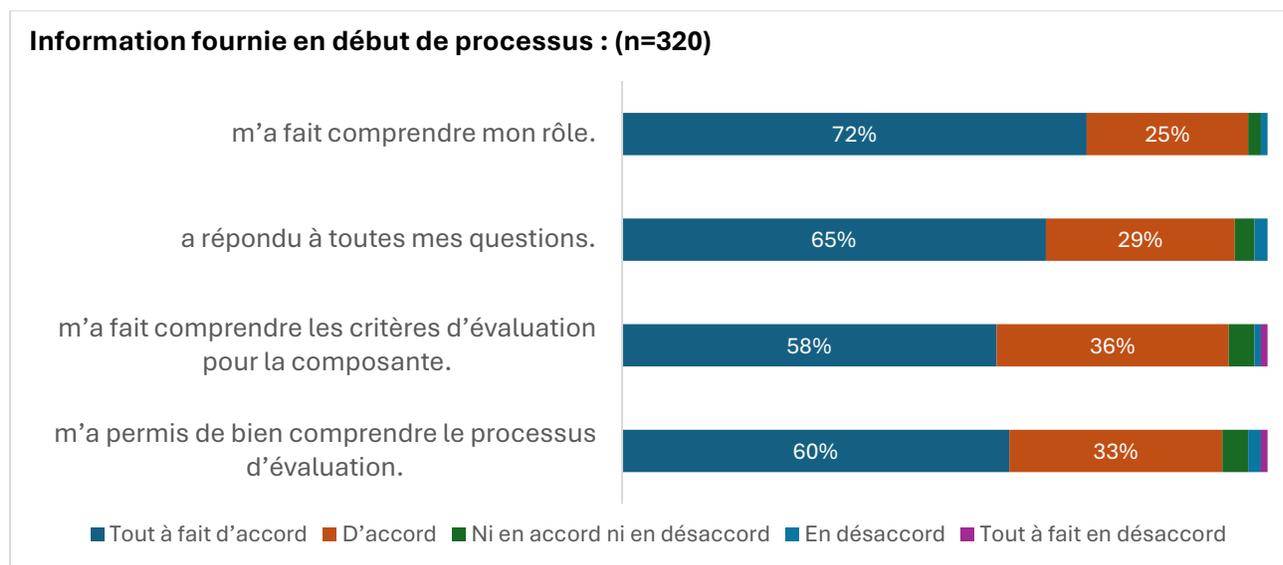
Les pairs évaluatrices et évaluateurs ont insisté sur l'importance du soutien offert par les agentes et agents de programme ainsi que par les adjointes et adjoints de programme du Conseil tout au long du processus d'évaluation. Les membres du personnel sont perçus comme étant patients, professionnels, bien organisés et serviables. Elles et ils apportent une aide précieuse, clarifient les critères d'évaluation et veillent à l'intégrité du processus.

On s'inquiète du fait que les honoraires des pairs évaluatrices et évaluateurs n'aient pas suffisamment augmenté dans les cinq dernières années. Certains avancent même que ces honoraires ne sont pas équitables compte tenu du travail qu'ils accomplissent.

L'information fournie en début de processus est très bien reçue par les pairs évaluatrices et évaluateurs. Elle les a aidés à mieux comprendre leurs responsabilités (97 % sont tout à fait d'accord ou d'accord), à répondre à leurs questions (94 %), à comprendre les critères d'évaluation de la composante (94 %) et à bien saisir le processus d'évaluation (93 %). Voir la figure 6 ci-dessous.

« Ma première expérience d'évaluation par les pairs a été plus que positive, à l'image de la nature structurée et solidaire du processus. Pour continuer d'améliorer cette expérience, pour les évaluatrices et évaluateurs nouveaux comme anciens, l'accès continu au matériel de formation et aux guides de pratiques exemplaires est inestimable. De plus, l'ajout de plus d'occasions de rétroaction parmi les pairs pourrait approfondir l'expérience d'apprentissage et favoriser un environnement d'évaluation encore plus collaboratif et réfléchi. La mise en place d'un programme de mentorat pour les évaluatrices et évaluateurs débutants qui les jumelle à des pairs chevronnés pourrait donner lieu à un encadrement personnalisé et améliorer la confiance et l'efficacité dans le processus d'évaluation. » – Pair anonyme

Figure 6 : Information fournie en début de processus



Le personnel a mentionné qu'une meilleure gestion de l'information présentée aux pairs évaluatrices et évaluateurs pourrait renforcer le processus. Le personnel n'a en effet pas toujours accès à toute l'information dont les pairs évaluatrices et évaluateurs pourraient avoir besoin. À l'inverse, les pairs évaluatrices et évaluateurs doivent parfois passer au crible beaucoup trop d'information, particulièrement d'ordre financier. Il a été noté que le Conseil pourrait mieux expliquer le modèle de financement axé sur les résultats. Les évaluatrices et évaluateurs ont exprimé le souhait d'avoir plus de communications et de rétroaction tout au long du processus, et ont dit apprécier la rétroaction de l'agente ou de l'agent de programme à la fin du processus. Les pairs évaluatrices et évaluateurs ont ajouté qu'il fallait clarifier les lignes directrices, préciser les priorités stratégiques du Conseil et mieux articuler les critères d'évaluation. Le personnel a constaté qu'il serait utile de prévoir une intégration groupée.

Certains programmes procèdent à une orientation et à une mobilisation complète au début du processus (par exemple, pour le programme *Explorer et créer*, les deux premières rencontres y sont consacrées). Ainsi, les évaluatrices et évaluateurs comprennent ce que l'on attend d'eux, particulièrement lors du processus virtuel au cours duquel elles et ils lisent les demandes et leur attribuent une note sur une période de six à huit semaines, sans possibilité de poser les questions importantes. Le programme *Appuyer la pratique artistique* adopte une approche différente, et présente des pans de l'intégration au besoin plutôt que tout d'un coup au début. Les pairs auraient ainsi plus de facilité à retenir l'information. On juge très utile le fait de nommer les problèmes et présomptions et de les régler tôt dans le processus (cela prend différentes formes selon le programme : rencontre de calibrage, rencontre préliminaire et réunion d'établissement du classement).

Les opinions diffèrent quant au niveau de transparence à adopter à l'égard des pairs évaluatrices et évaluateurs au sujet du budget des subventions disponible. Par exemple, le personnel du programme *Créer, connaître et partager* considère cette transparence importante, puisqu'il serait injuste de consacrer temps et efforts à l'évaluation de demandes sans avoir la moindre idée du nombre de subventions accordées. Le personnel d'autres programmes est toutefois réticent à révéler les montants totaux, puisqu'ils pourraient influencer les décisions.

Un processus solide d'évaluation repose sur un espace sécuritaire où les problèmes peuvent être signalés, où une négociation efficace peut avoir lieu et où les normes existantes peuvent être remises en question. Les commentaires des pairs évaluatrices et évaluateurs laissent entendre qu'un espace sécuritaire de délibération est la norme, et que l'orientation actuelle de la réduction des préjugés, de la sécurisation culturelle et de la sécurité donne lieu à de belles conversations. La communication peut être compliquée au sein de groupes diversifiés, et les pairs évaluatrices et évaluateurs ainsi que le personnel ont souligné le besoin de créer un sentiment d'appartenance. En

s'assurant que l'ensemble des pairs évaluatrices et évaluateurs peuvent s'exprimer dans un espace sécuritaire, on évite que des expériences négatives découragent la participation future, particulièrement chez les pairs autochtones, et on veille à ce qu'elles et ils puissent se faire entendre et influencer le changement.

Voici des suggestions d'amélioration du soutien aux pairs évaluatrices et évaluateurs :

- Offrir aux pairs évaluatrices et évaluateurs (et au personnel) de la formation et des ressources sur les pratiques adaptées aux traumatismes et sur comment assurer une utilisation réussie du matériel éprouvant.
- Améliorer les façons de veiller à ce que les pairs se sentent reconnus et connectés.
- Réévaluer la rémunération des évaluateurs et le temps alloué à l'examen de chaque dossier.
- Élargir l'offre de formation et de ressources pour aider à renforcer les compétences d'évaluation de différents sujets, dont la critique constructive, les partis pris et l'objectivité, la décolonisation, l'équité et l'inclusion ainsi que la littératie financière.
- Donner aux pairs évaluatrices et évaluateurs des exemples de demandes solides.

2.3.3 Accessibilité et mesures d'adaptation

Il est très important de soutenir les pairs évaluatrices et évaluateurs sourds, handicapés ou celles et ceux ayant été affectés par des traumatismes. Le processus d'évaluation pourrait bénéficier d'un soutien accru en matière d'accessibilité et de mesures d'adaptation. Certains programmes sont plus propices à la participation d'évaluatrices et d'évaluateurs sourds et handicapés. Cette capacité dépend largement de la présence de personnel ayant des connaissances et expérience spécialisées.

Les demandes de pratiques des artistes handicapés ou sourds sont souvent évaluées par des comités comptant des personnes sourdes ou handicapées; cependant, on a observé que cette initiative pourrait être plus fréquente et mieux encouragée.

La transition vers les rencontres virtuelles a augmenté l'accessibilité pour certains, tout en la réduisant pour d'autres. L'absence de transcriptions pour les documents à l'appui, comme les images, se fait sentir pour les pairs évaluatrices et évaluateurs malvoyants.

On recommande :

- que les comités soient constitués de sorte que les pairs évaluatrices et évaluateurs sourds ou handicapés évaluent toutes les demandes des communautés des artistes sourds ou handicapés;
- d'élargir la portée des mesures d'adaptation proposées afin qu'une plus grande diversité de handicaps puisse être représentée dans les comités;
- de voir à ce que les pairs évaluatrices et évaluateurs ayant été affectés par des traumatismes puissent bénéficier de soutien et de mesures d'adaptation;
- de fournir une meilleure mise en garde sur les documents troublants pouvant faire partie d'une demande;
- de tester davantage les outils destinés aux pairs évaluatrices et évaluateurs sourds ou handicapés.

2.3.4 Soutien au personnel

Le personnel a signalé que la communication entre les programmes à propos des évaluations par les pairs laisse à désirer.

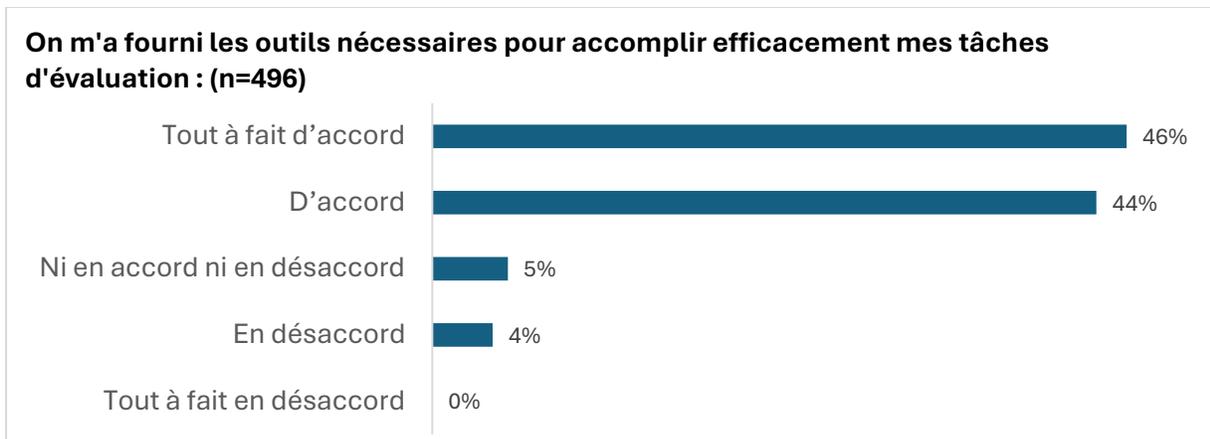
Il a aussi indiqué vouloir un meilleur soutien et plus d'occasions de partage des connaissances entre les programmes. Des innovations et des bonnes pratiques tendent à rester dans l'ombre en raison du manque d'avenues pour ce type d'échange, qui aiderait pourtant le personnel à apprendre les uns des autres au sujet des processus internes et des différences entre les programmes. Ce sera d'autant plus important lorsque les agentes et agents de programme prendront leur retraite ou changeront de poste.

Le personnel a aussi indiqué vouloir de meilleures formations et ressources sur les soins tenant compte des traumatismes.

2.3.5 Technologie et outils

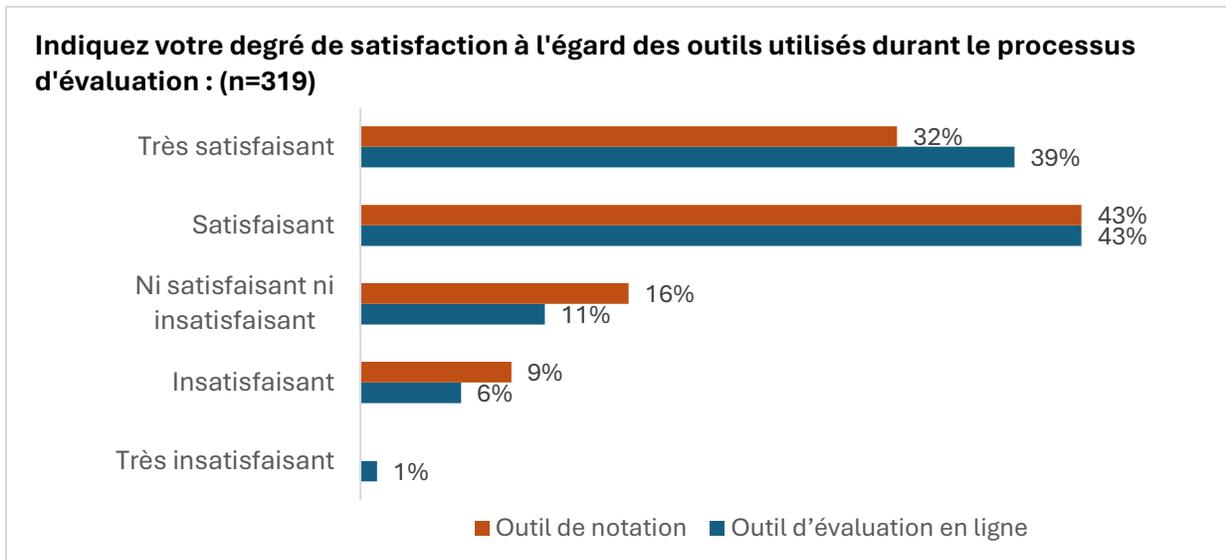
Les évaluatrices et évaluateurs aiment les outils et les plateformes technologiques qui étayent le processus d'évaluation. Lorsqu'on leur a demandé s'ils disposaient de tous les outils nécessaires pour accomplir efficacement leurs tâches, 90 % des pairs évaluatrices et évaluateurs étaient d'accord ou tout à fait d'accord.

Figure 7 : Outils nécessaires pour accomplir les tâches d'évaluation par les pairs



On constate aussi une forte satisfaction à l'égard du site d'évaluation en ligne et de l'outil de pointage. Les participantes et participants ont apprécié l'utilisation d'outils en ligne pour faciliter le processus d'évaluation ainsi que l'approche globale de pointage.

Figure 8 : Satisfaction par rapport au site d'évaluation en ligne et à l'outil de pointage



Pourtant, le personnel et les évaluatrices et évaluateurs s'entendent pour dire que la technologie et les outils qui favorisent le processus d'évaluation pourraient être améliorés. L'amélioration de l'outil de pointage et l'adoption d'un portail intégré sont en haut de la liste des préoccupations. Les adjointes et adjoints de programme reconnaissent que les améliorations tant attendues au système en cours répondront aux exigences de planification, de collecte de signatures et de traitement des paiements. Ils s'attendent malgré tout à devoir souvent courir après les pairs évaluatrices et évaluateurs au sujet de mesures ou d'information.

Les évaluateuses et évaluateurs critiquent la complexité et la convivialité du site d'évaluation en ligne. Ils proposent des améliorations comme un outil plus convivial de lecture des fichiers, une mise en forme enrichie dans les applications, un système d'appellation plus clair pour les fichiers numériques et des limites relatives à la taille des fichiers envoyés par les candidates et candidats. Les évaluateuses et évaluateurs signalent des problèmes techniques liés au site d'évaluation en ligne, notamment la taille de la police difficile à lire, des fichiers PDF flous et des problèmes avec les pièces jointes qu'ils doivent corriger eux-mêmes.

« Tout ce qui concerne la consultation des documents sur le portail : la lisibilité des documents était vraiment difficile, ce qui nous contraignait le plus souvent à les télécharger et à zoomer sans arrêt. Le portail dans l'ensemble n'est aussi pas des plus évidents, il demande beaucoup de temps (et de recherches en vain dans différents onglets) afin de s'y familiariser. » – Pair anonyme, *Appuyer la pratique artistique*

Plusieurs trouvent l'outil de pointage compliqué et déroutant, ce qui nuit à leur capacité d'évaluer les demandes de façon objective. Plusieurs s'interrogent aussi au sujet de la complexité de la feuille Excel et de son utilisation pour attribuer le pointage. Parmi les améliorations suggérées : la réalisation du pointage en ligne, des instructions plus claires sur l'outil de pointage et le transfert de la feuille Excel vers un formulaire automatisé en ligne.

Le personnel a aussi constaté des problèmes et des pépins techniques dans la feuille de pointage Excel. Une feuille de pointage intégrée au site d'évaluation en ligne serait utile, de même que des améliorations techniques permettant de télécharger plusieurs fichiers simultanément.

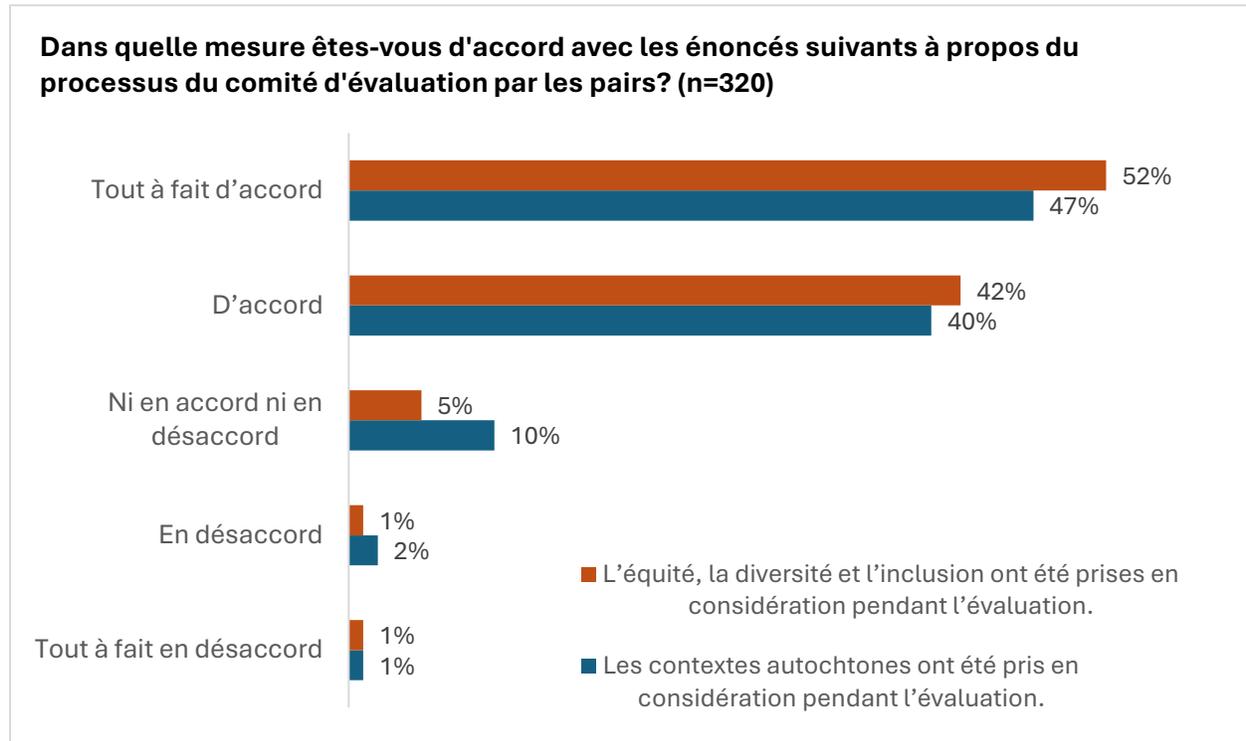
2.3.6 Favoriser un accès équitable

Les évaluatrices et évaluateurs ont insisté sur l'importance de la diversité et de l'inclusion dans le processus d'évaluation. Ils ont souligné la pertinence d'avoir des jurys diversifiés aux parcours et aux points de vue variés, et de s'assurer que l'équité, la diversité et l'inclusion sont prises en compte dans les délibérations, tout en reconnaissant qu'il est difficile d'atteindre une représentation complète de diverses disciplines et régions au sein d'un même comité restreint. On a aussi relevé la nécessité d'avoir plus d'évaluatrices et d'évaluateurs bilingues et de documents traduits.

La mesure dans laquelle les contextes autochtones et l'équité, la diversité et l'inclusion ont été pris en considération durant l'évaluation est très importante, comme l'illustre la figure 9 qui suit.

« Le traitement réservé aux groupes d'équité est problématique. Je porte souvent le chapeau de représentante des minorités linguistiques au sein des comités, mais je n'ai souvent pas l'occasion de présenter ma perspective dans des dossiers issus des communautés minoritaires francophones parce que je retrouve toujours en conflit d'intérêts et je dois me retirer. Je comprends la notion de conflit d'intérêts, mais il faudrait au moins trouver un moyen de présenter les éléments du contexte (ou de la réalité) de la francophonie canadienne. Je n'ai jamais eu ces occasions. » Pair anonyme

Figure 9 : Mesure dans laquelle les contextes autochtones et l'équité, la diversité et l'inclusion ont été pris en considération durant l'évaluation.



Certaines évaluatrices et certains évaluateurs se sont dit préoccupés quant à la façon dont les conflits d'intérêts peuvent influencer sur la représentation de groupes stratégiquement prioritaires, notamment les minorités linguistiques. Lorsqu'une pair évaluatrice ou un pair évaluateur déclare un conflit d'intérêts, elle ou il ne participe pas à l'évaluation et à la notation de la demande en question, ce qui peut limiter sa chance de présenter les perspectives des communautés à l'origine de la demande. Pour le programme *Créer, connaître et partager*, les conflits d'intérêts vont au-delà des conflits d'ordre financier et d'influence, et englobent les conflits fondés sur les valeurs, comme l'éthique et la spiritualité. Cette approche vise à créer un espace sécuritaire où les personnes peuvent se retirer d'une évaluation si elles estiment que leurs valeurs sont incompatibles, assurant ainsi la reddition de comptes à la communauté.

« Le processus d'évaluation pourrait être plus représentatif des personnes résidant dans de petits centres et dans la région de l'Atlantique. En ce moment, on dirait que la majorité des jurys viennent de régions urbaines, centrales et ouest du Canada. Cela peut involontairement désavantager les demandes provenant de régions rurales ou de petites provinces en ce qui concerne le pointage, puisque les jurys de régions urbaines, centrales et ouest du pays ont peut-être plus en commun contextuellement. » – Pair anonyme, *Rayonner au Canada*

Certaines évaluatrices et certains évaluateurs ont mentionné vouloir trouver un moyen d'encourager une meilleure représentation de candidates et candidats et d'évaluatrices et évaluateurs de

communautés éloignées et rurales ainsi qu'une meilleure représentation de régions autres que le centre du Canada. D'autres ont dit apprécier la diversité et la représentation géographiques. Il a aussi été mentionné qu'il serait bien que les programmes conviennent d'une définition uniforme des communautés éloignées et rurales.

Voici les recommandations sur l'accès équitable :

- Améliorer la présentation d'éléments contextuels des demandes provenant de groupes et communautés stratégiques du Conseil des arts pour améliorer la compréhension des pairs évaluatrices et évaluateurs et corriger les lacunes lorsqu'un pair ne peut pas évaluer une demande en raison d'un conflit d'intérêts.
- Prioriser le recrutement de pairs évaluatrices et évaluateurs de différentes régions et étendre le rayonnement effectué par les agentes et agents de programme ainsi que par les ambassadrices et ambassadeurs de communauté dans les communautés éloignées et rurales.
- Créer un réseau de « gourous des subventions » – des pairs évaluatrices et évaluateurs chevronnés souhaitant offrir leur aide et encadrer les communautés dans l'optique d'incorporer ce système de soutien dans le processus de

demande, de recueillir des renseignements et de créer un réseau de personnes qui ont à cœur d'aider.

2.4 Avantages de l'évaluation par les pairs

2.4.1 Avantages des pairs évaluatrices et évaluateurs

Pour les pairs évaluatrices et évaluateurs, le processus d'évaluation est une occasion de perfectionnement professionnel permettant aux artistes de comprendre les programmes du Conseil des arts et d'interagir avec des collègues des quatre coins du pays. Plusieurs ont trouvé l'expérience inspirante, pédagogique et précieuse pour leur propre pratique artistique.

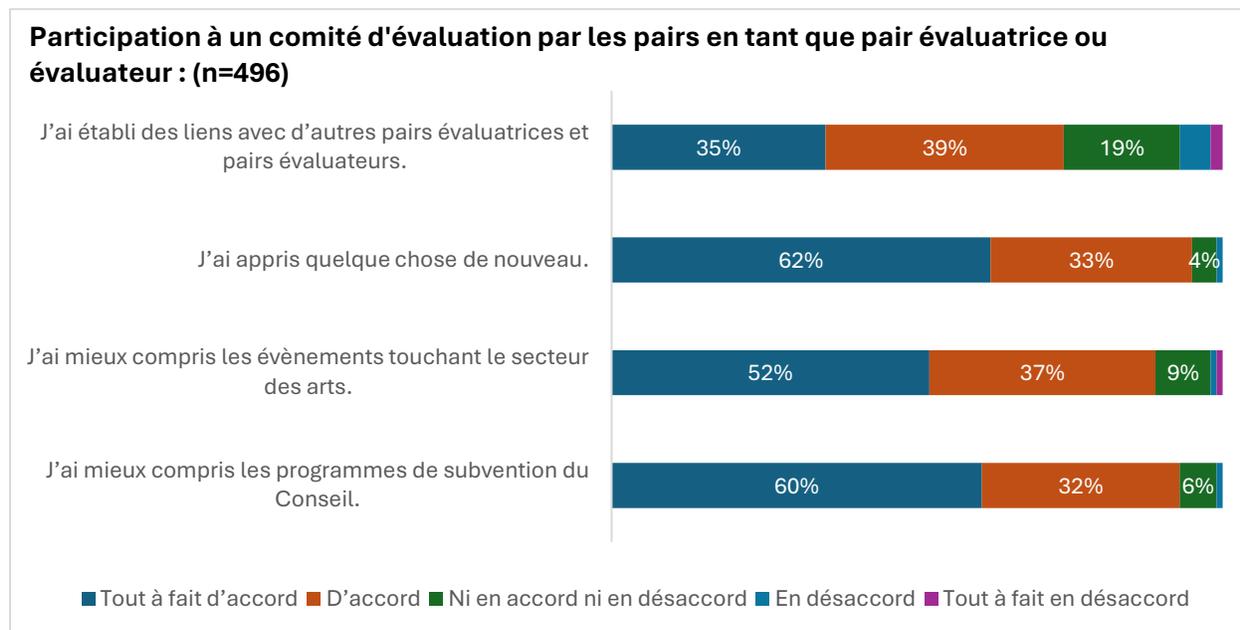
« Un des points positifs c'est les contacts nationaux qu'on peut se faire en participant comme pairs. Je n'ai jamais participé en personnes et j'imagine que les rapports sont encore plus forts dans ce format. » – Pair anonyme

C'est aussi une occasion de créer des liens et d'échanger avec des pairs de différentes disciplines et régions. Les évaluatrices et évaluateurs apprécient la possibilité de découvrir un vaste éventail de projets artistiques en cours à l'échelle du Canada et de fournir des pistes de réflexion sur les nouveaux projets, les différentes pratiques artistiques et la situation des arts au pays. Comme l'illustre la figure 10 qui suit, les pairs évaluatrices et évaluateurs ont indiqué qu'ils tiraient de nombreux avantages des processus d'évaluation par les pairs.

« J'ai aimé voir comment ces comités de pairs fonctionnent et à quel point le processus est rigoureux et minutieux. Notre responsable de groupe était assez habile pour fournir du contexte tout en nous laissant toute l'autonomie, en tant que jury, de prendre des décisions de groupe. C'était extrêmement intéressant de découvrir ce sur quoi les artistes de partout au Canada, toutes disciplines confondues, travaillent, et de voir les liens entre les thèmes et les concepts que les gens explorent. J'ai ressenti une certaine validation par l'intersection avec ma propre pratique, et les conversations que j'ai pu avoir avec les collègues évaluatrices et évaluateurs m'ont emballée. » – Carlie Howell, pair évaluatrice, *Explorer et créer*

Ils ont déclaré mieux connaître les programmes de subvention du Conseil des arts (92 % sont tout à fait d'accord ou d'accord), mieux comprendre le contexte actuel du secteur des arts (89 %) et apprendre quelque chose de nouveau (95 %). La majorité des pairs étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait qu'ils avaient les outils nécessaires pour accomplir efficacement leurs tâches (89 %). Un peu moins ont indiqué que le processus leur a permis d'établir des liens avec d'autres pairs évaluatrices et évaluateurs (74 % sont tout à fait d'accord ou d'accord, et 19 % tout à fait en désaccord).

Figure 10 : Avantages de l'évaluation par les pairs



2.4.2 Liens avec la communauté artistique

Le processus d'évaluation par les pairs est vu comme une façon de consolider les liens communautaires. Les comités de pairs font le lien avec la communauté et fournissent des perspectives sur le secteur pour le Conseil. Lorsque les pairs évaluatrices et évaluateurs se considèrent comme des partenaires et ont confiance en leur approche, ils retournent dans leur communauté et font part de leur expérience aux candidates et candidats et aux pairs évaluatrices et évaluateurs potentiels.

Certains sont d'avis que les interactions avec les pairs évaluatrices et évaluateurs sont devenues plus transactionnelles avec le passage vers les rencontres virtuelles et l'augmentation du volume de demandes. Il peut en résulter une diminution de la possibilité de perfectionnement professionnel pour les pairs, ce qui nuit à leur potentiel de devenir de meilleurs ambassadeurs du Conseil des arts.

Certaines idées émergentes favoriseraient les relations communautaires. L'une d'elles est la création de comités permanents. Une autre consiste à tenir des rencontres de comité d'évaluation par les pairs pour renforcer les relations, favoriser un consensus, rendre l'évaluation par les pairs visible à des personnes traditionnellement laissées de côté par les stratégies de communication standards et contribuer au développement économique de la communauté.

Tendances et défis

Cette section présente les tendances et les enjeux relevés par les pairs évaluatrices et évaluateurs dans leur évaluation des demandes.

3.1 Thèmes récurrents

Voici les constats des évaluatrices et évaluateurs sur les thèmes récurrents dans les demandes de subvention :

Diversité et inclusion : Bon nombre de candidates et de candidats insistent sur l'importance de la diversité et de l'inclusion dans leurs projets, particulièrement sur la question du genre, la représentation des communautés Autochtones, de personnes racisées, 2ELGBTQI+ et personnes marginalisées.

Représentation autochtone et identité culturelle : On appelle à accroître la représentation des artistes autochtones et le soutien qui leur est destiné, et à encourager la préservation et la célébration de l'identité culturelle autochtone.

Changements climatiques et environnement : De nombreuses candidates et de nombreux candidats explorent des thèmes liés aux changements climatiques, à l'activisme environnemental et aux effets de la crise climatique.

Santé mentale et traumatismes : Plusieurs artistes abordent les traumatismes, les problèmes de santé mentale et le pouvoir guérisseur de l'art.

Justice sociale : Un grand nombre de projets ciblent les enjeux de justice sociale, la nécessité des communautés méritant l'équité, en s'opposent à l'oppression systémique et le fascisme.

Identité et expression de soi : Plusieurs candidates et candidats explorent l'identité personnelle, l'ascendance et l'expression de soi dans leur travail artistique.

Innovation et expérimentation : Les artistes veulent repousser les limites et innover dans leurs domaines respectifs, et ils le font en incorporant l'IA, la technologie, les approches multidisciplinaires et de nouveaux médias.

Collaboration et réseautage : Les candidates et candidats soulignent le besoin de collaboration, de réseautage et de mobilisation communautaire.

Enjeux de financement et de ressources : Les artistes citent leurs difficultés financières et la nécessité d'avoir plus de financement et de ressources pour les arts.

« Les organismes manquent de ressources. Les artistes sont contraints de mettre beaucoup de temps sur la gestion et le projet artistique en souffre. » – Dominique Leduc, pair évaluateur, *Appuyer la pratique artistique*

3.2 Principaux défis du secteur des arts

Les évaluatrices et évaluateurs ont relevé les points suivants comme principaux défis auxquels sont confrontés les artistes et le secteur des arts au Canada.

Difficultés financières : Les artistes ont de plus en plus de mal à vivre de leur art en raison du manque d'occasions de financement et de la hausse de la concurrence pour obtenir des subventions. Ils sont aussi aux prises avec l'augmentation du coût de la vie et des coûts de production, ce qui complique l'accès aux outils, au matériel et aux ateliers abordables nécessaires à la pratique de leur art.

Santé mentale et physique des artistes : Les artistes de partout au pays souffrent de problèmes de santé mentale et physique exacerbés par l'économie et la pandémie.

Inclusivité et diversité dans les arts : Le milieu artistique aspire à l'inclusivité, mais peine encore à atteindre l'équité et à inclure les personnes autochtones, racisées et marginalisées. On juge important d'éliminer les barrières d'engagement et d'accès afin d'assurer une communication efficace avec les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants et les personnes qui ne parlent pas le français ou l'anglais pour favoriser leur inclusion dans le secteur des arts. Il y a des inégalités dans le financement et les possibilités entre les régions urbaines et rurales, de même que des différences dans le soutien offert aux personnes autochtones, racisées et marginalisées. Certaines évaluatrices et certains évaluateurs exhortent le secteur des arts d'en faire plus pour s'attaquer aux problèmes systémiques de racisme, de colonialisme et de discrimination.

« Les artistes ont de plus en plus de mal à gagner leur vie en tant que créatrices et créateurs et à se concentrer sur leur travail. L'art est devenu "le deuxième emploi", un "à-côté", un "passe-temps payant". Cela met en péril l'art et les artistes toutes disciplines confondues. » – David Demchuk, pair évaluateur, *Explorer et créer*

Parmi les autres thèmes relevés : la création et la fidélisation de publics, le rétablissement après la pandémie, la transformation numérique, la dévalorisation culturelle et économique de l'art, la revitalisation d'une culture essentielle pour les arts et le besoin de plus d'espaces accessibles et exempts d'obstacles.

3.3 Soutien au secteur des arts

Les évaluatrices et évaluateurs ont cité diverses mesures de soutien qui seraient bénéfiques au secteur des arts.

Hausse du financement : Les évaluatrices et évaluateurs ont insisté sur la nécessité d'un financement accru dans tous les secteurs, notamment du soutien pour les artistes, les organismes, les projets et les coûts opérationnels. Cela comprend la nécessité d'accroître les subventions et le financement pour les artistes à différents stades de leur

carrière, et d'améliorer l'accessibilité et l'inclusion pour les artistes marginalisés. Cela comprend aussi du soutien permettant aux organismes d'innover et de sortir des sentiers battus. On réclame du financement pluriannuel à long terme et des subventions de base stables pour les petits organismes artistiques.

Soutien aux artistes : Les évaluatrices et évaluateurs ont reconnu l'importance d'offrir du soutien aux artistes à différents stades de leur carrière, y compris les artistes en milieu de carrière qui peuvent vivre des moments difficiles ou des changements dans leur vie, les artistes émergents qui ont besoin de mentorat, et les nouvelles candidates et nouveaux candidats qui en sont à leur première subvention. On a également suggéré des programmes de mentorat, des possibilités de formation, de l'aide pour naviguer dans le système de subvention et des ressources pour la rédaction de demande de subvention et la gestion financière.

Accessibilité et inclusion : On attache une grande importance au soutien accordé aux artistes marginalisés, notamment les artistes sourdes et sourds ou qui ont un handicap, et les artistes 2ELGBTQI+, autochtones, noires et noirs et racisés et racisés. Cela comprend l'évaluation des demandes d'un point de vue autochtone, en reconnaissant et en privilégiant la qualité plutôt que la quantité, et en remédiant aux inégalités au moyen de soutien à long terme. On suggère entre autres d'accroître l'accès aux conférences, colloques, ateliers et possibilités de financement, d'enseigner la littératie financière aux artistes et de veiller à ce que les processus d'évaluation tiennent compte des perspectives des Aînés et Aînées en contextes autochtones.

Politiques et soutien gouvernemental : Les évaluatrices et évaluateurs ont réclamé des efforts plus rigoureux pour promouvoir la hausse des investissements gouvernementaux dans les arts et des changements de politiques pour soutenir le secteur.

Collaboration et réseautage : Parmi les idées soulevées, notons la promotion d'occasions de réseautage interdisciplinaires à l'échelle du pays au moyen de conférences, de colloques et d'ateliers. On a également mentionné que le fait de faire le pont entre l'art

« Encourager les approches expérimentales et novatrices sur le plan culturel qui sont fondées sur un profond respect pour la pratique artistique. Fournir aux publics les outils pour apprécier le travail d'artistes et trouver leur propre point d'accès. Soutenir l'éducation artistique. Encourager l'expérimentation et le développement artistiques avec un volet d'éducation du public. Tenir des événements où les artistes bénéficiaires de subventions du Conseil des arts peuvent se rencontrer et célébrer le travail de leurs collègues. Offrir la possibilité de découvrir le travail financé par le Conseil des arts en dehors de sa discipline. Demander aux panélistes de présenter à leurs pairs les travaux qu'ils trouvent importants et fascinants. » – Pair anonyme, *Rayonner au Canada*

et le contexte communautaire et de faire participer les communautés à des pratiques artistiques peut promouvoir le rapprochement et l'appréciation culturels.

Autres idées : soutenir les organismes de services aux arts, investir dans la recherche en art, fournir des ressources pour renforcer les capacités, créer des espaces de rencontre et des espaces culturels pour renforcer les liens communautaires, améliorer l'éducation artistique et promouvoir la diversité culturelle dans les écoles, investir dans les infrastructures artistiques, notamment en offrant des ateliers et des lieux de formation abordables, et consolider les liens internationaux.

Conclusions

L'évaluation par les pairs est un processus essentiel pour les programmes de subvention du Conseil des arts. Il est très bien vu par les pairs évaluatrices et évaluateurs et le personnel.

Beaucoup d'éléments de l'évaluation fonctionnent bien. Voici quelques exemples :

- Le professionnalisme et le soutien du personnel du Conseil.
- La diversité des comités d'évaluation.
- Les connaissances et points de vue des comités.
- Les rencontres et les échanges constructifs entre pairs.
- L'intégrité, la transparence et l'inclusivité du processus d'évaluation.
- Les avantages pour les évaluatrices et évaluateurs (meilleure connaissance des programmes du Conseil, perspective sur le secteur des arts au Canada et nouveaux apprentissages) et pour le Conseil (perspective sur le secteur des arts au Canada et les liens au sein de la communauté artistique).
- L'information fournie en début de processus.

Ces observations, de même que les résultats invariablement positifs dans le sondage, quel que soit le programme ou le groupe prioritaire stratégique, laissent entendre que le processus d'évaluation par les pairs est solide à bien des égards.

Il y a aussi beaucoup de suggestions pour améliorer le processus d'évaluation par les pairs :

- Des processus d'évaluation plus cohérents et clairement définis.
- Des critères d'évaluation plus clairs et mieux définis.
- L'élaboration de stratégies pour réduire les préjugés dans les processus d'évaluation.
- La communication de rétroaction aux candidates et candidats.
- Le recrutement de plus de pairs évaluatrices et évaluateurs de différentes régions.
- L'aide pour surmonter les défis que présentent les évaluations multidisciplinaires avec des stratégies comme la calibration comparée entre les comités et une liste de conseillères et conseillers de différents champs de pratique.
- Une meilleure communication des avantages des évaluations multidisciplinaires.
- Le renforcement de l'accessibilité et des mesures d'adaptation pour les évaluatrices sourdes et les évaluateurs sourds, celles et ceux ayant un handicap ou ayant été affectés par des traumatismes.

- L'élaboration de stratégies pour répondre au volume élevé de demande, dont l'amélioration de la présélection et du processus d'évaluation du budget, et la mise en place de formulaires de demande abrégés.
- L'expansion de la formation et des ressources, notamment en offrant des conseils sur les commentaires constructifs, les préjugés et l'objectivité, la décolonisation, l'équité et l'inclusion et la littératie financière.
- L'élaboration d'une autre feuille de pointage que celle en format Excel et l'intégration de fonctions dans le site d'évaluation en ligne.
- Le partage de connaissances entre les agentes et agents de programme, particulièrement d'un programme à l'autre.

L'évaluation par les pairs n'a pas suffisamment évolué pour suivre le rythme des changements dans les subventions, la stratégie et les priorités du Conseil. Elle est pourtant essentielle à la réussite du Conseil des arts du Canada, et le processus gagnerait à être peaufiné et adapté.

L'amélioration de l'uniformité et de la clarté du processus contribueront à le rendre globalement plus juste et efficace. L'évaluation par les pairs risque de devenir de plus en plus transactionnelle et extractive, ce qui nuirait au Conseil et aux avantages du processus dans leur ensemble. Ainsi, les efforts déployés pour y arriver doivent aussi tenir compte de l'établissement de relations essentiel découlant du processus et du besoin de flexibilité en fonction des besoins uniques de chaque programme et comité.

Ces occasions d'amélioration rendent d'autant plus nécessaires une réflexion approfondie et de possibles changements pour améliorer l'intégrité, la transparence et l'efficacité du processus d'évaluation.

Annexe A

Groupe de discussion et guides d'entrevue

Groupe de discussion et guide d'entrevue pour les pairs évaluatrices et évaluateurs

Le Conseil des arts du Canada a fait appel à Imprint Consulting pour mener un projet de recherche visant à connaître le degré d'efficacité de ses pratiques d'évaluation par les pairs et à explorer des avenues d'amélioration du processus en se fondant sur les points de vue des pairs évaluatrices et évaluateurs et du personnel du Conseil. Vous avez reçu l'invitation à participer à cette discussion, car vous avez siégé à un comité d'évaluation par les pairs du Conseil des arts entre 2022 et 2024.

Ce projet de recherche comprend aussi des discussions avec le personnel du Conseil participant aux évaluations, ainsi qu'un sondage pour les pairs évaluatrices et évaluateurs ayant siégé à un comité entre 2022 et 2024.

La participation aux groupes de discussion (entrevues) est entièrement volontaire, et vous pouvez vous retirer à tout moment. Les renseignements qui y sont recueillis seront présentés seulement sous forme agrégée, et vous resterez anonyme. Avant de vous citer dans un rapport, nous vous demanderons votre consentement.

La discussion sera enregistrée si toutes les participantes et tous les participants y consentent. L'enregistrement restera dans les mains de l'équipe d'Imprint Consulting et ne servira qu'à des fins de prise de notes et d'analyse en lien avec le projet. Il sera détruit à la fin du projet.

Le groupe de discussion (l'entrevue) sera animé par Imprint Consulting.

Le programme et les questions du groupe de discussion vont comme suit :

1. Présentation des animatrices et animateurs et reconnaissance du territoire.
2. Survol du projet de recherche.
3. Présentation des participantes et participants, ce qui comprend un résumé de la façon dont elles et ils ont pris part aux évaluations par les pairs.
4. Selon votre expérience, quels sont les points forts du processus d'évaluation par les pairs du Conseil des arts?
5. Selon vous, que faut-il améliorer dans le processus d'évaluation par les pairs du Conseil des arts? Avez-vous des suggestions?
6. Réflexions finales des participantes et participants.

Guide du groupe de discussion pour les agentes et agents de programme et les adjointes et adjoints de programme

En février et mars 2024, Imprint Consulting anime une série de discussions avec le personnel du Conseil des arts participant au processus d'évaluation par les pairs. Ces discussions s'inscrivent dans un projet de recherche visant à connaître le degré d'efficacité des pratiques actuelles d'évaluation par les pairs du Conseil et à explorer des avenues d'amélioration du processus en se fondant sur les points de vue des pairs évaluatrices et évaluateurs et du personnel du Conseil.

Dans le cadre de ce projet de recherche et pour appuyer ces discussions, un sondage auprès des pairs évaluatrices et évaluateurs a été lancé en février 2024. Dans les prochains mois, une série de groupes de discussion sera aussi organisée avec les pairs évaluatrices et évaluateurs.

La participation aux groupes de discussion est entièrement volontaire, et les participantes et participants peuvent se retirer à tout moment. Les renseignements qui y sont recueillis seront présentés seulement sous forme agrégée, et les participantes et participants restent anonymes.

La discussion sera enregistrée si toutes les participantes et tous les participants y consentent. L'enregistrement restera dans les mains de l'équipe d'Imprint Consulting et ne servira qu'à des fins de prise de notes et d'analyse en lien avec le projet. Il sera détruit à la fin du projet.

Les discussions du groupe de discussion sont animées par une consultante ou un consultant d'Imprint Consulting. Les membres de l'équipe de la RMDA participeront à la séance (écoute seulement).

Ordre du jour

1. Présentation des animatrices et animateurs et reconnaissance du territoire.
2. Survol du projet de recherche et présentation des participantes et participants.
3. Dans quelle mesure prenez-vous part à l'évaluation par les pairs?
4. Quels sont les points forts de l'évaluation par les pairs?
5. Que faut-il améliorer dans le processus d'évaluation? Avez-vous des suggestions?
6. Réflexions finales des participantes et participants.

Guide d'entrevue pour les directrices et directeurs de programme et les gestionnaires de programme

Le Service de la recherche, des mesures et de l'analyse des données (RMAD) du Conseil des arts du Canada a fait appel à Imprint Consulting pour mener une étude visant à améliorer les processus d'évaluation par les pairs du Conseil.

Nous voulons connaître votre point de vue sur ce qui fonctionne bien ce qui pourrait être amélioré dans le processus d'évaluation par les pairs, et nous voulons savoir ce

que vous voulez apprendre à propos du point de vue des pairs et du personnel sur le processus.

Questions d'orientation (posée durant l'entrevue) :

1. Présentez-vous, de même que votre rôle au Conseil des arts et votre expérience à l'égard du processus d'évaluation par les pairs.
2. Pouvez-vous nous parler de votre programme et du fonctionnement de l'évaluation par les pairs dans ce programme?
3. Selon vous, quels sont les points forts du processus d'évaluation par les pairs?
4. Comment le processus peut-il être amélioré? Quelles sont les améliorations que vous jugez les plus importantes?
 - a. Rendre le processus plus équitable.
 - b. Mieux épauler les pairs évaluatrices et évaluateurs.
 - c. Mieux épauler les candidates et candidats.
5. Que voudriez-vous apprendre sur la façon dont vos pairs et le personnel perçoivent le processus global?

Instruments de sondage

Sondage de rétroaction sur le processus d'évaluation par les pairs (2022-2023)

Sondage des pairs évaluatrices et évaluateurs d'avril 2022 à mars 2023
(432 invitations, taux de réponse de 41,4 %).

Merci d'avoir participé à un comité d'évaluation par les pairs du Conseil des arts du Canada. Afin d'améliorer nos programmes de subventions et nos processus d'évaluation, nous demandons aux pairs évaluatrices et pairs évaluateurs de répondre à un sondage sur leur expérience. Nous vous remercions de votre temps; vos réponses sont très précieuses.

Les personnes sourdes, handicapées ou susceptibles de rencontrer des barrières linguistiques en remplissant le sondage peuvent demander de l'aide à Gem Roberts d'Imprint Consulting par courriel.

Si vous souhaitez lire la totalité du questionnaire, à titre de référence, avant d'y répondre en ligne, cliquez [ici](#).

Votre participation est volontaire. Vos réponses n'auront aucune incidence sur votre relation avec le Conseil. Toutes les réponses demeureront confidentielles et ne seront

publiées que sous une forme agrégée ne permettant pas de vous identifier. Si le rapport contient des citations, elles seront anonymisées et exemptes de tout renseignement permettant de vous identifier, sauf si vous avez donné votre consentement. Les résultats du sondage ne seront utilisés qu'aux fins de l'analyse mentionnée ici.

Veillez lire notre énoncé de confidentialité en cliquant ici.

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés techniques au moment de remplir le sondage en ligne, n'hésitez pas à communiquer avec Gem Roberts d'Imprint Consulting par courriel.

INSTRUCTIONS : Il vous faudra environ 15 minutes pour répondre au sondage. Après avoir choisi vos réponses, cliquez sur les boutons Page précédente ou Page suivante au bas de chaque page pour avancer ou reculer dans le sondage. Si vous le fermez avant d'avoir terminé, vos réponses seront sauvegardées. Vous pourrez revenir à la dernière page consultée en utilisant le lien unique que vous avez reçu par courriel.

Veillez répondre aux questions en gardant en tête votre participation aux comités d'évaluation par les pairs suivants au Conseil des Arts du Canada pendant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 :

Globalement, comment avez-vous trouvé le processus d'évaluation par les pairs?

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Neutre	Insatisfaisant	Très insatisfaisant
	<input type="radio"/>				

Qu'avez-vous le plus apprécié dans votre expérience de pair?

Quelles modifications contribueraient-elles le plus à améliorer le processus d'évaluation?

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les énoncés suivants :

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
Globalement, les réunions d'évaluation ont été satisfaisantes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Degré de satisfaction à l'égard des outils et du processus d'évaluation par les pairs – B2

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
On m'a fourni les outils nécessaires pour accomplir efficacement mes tâches d'évaluation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Participation à un comité d'évaluation par les pairs en tant que pair évaluatrice ou pair évaluateur – B3

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
J'ai mieux compris les programmes de subvention du Conseil.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
J'ai mieux compris les événements touchant le secteur des arts.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai appris quelque chose de nouveau.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai établi des liens avec d'autres pairs évaluatrices et pairs évaluateurs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez fournir vos commentaires sur le processus et les outils d'évaluation par les pairs, de même que vos idées pour les améliorer.

Sondage de rétroaction sur le processus d'évaluation par les pairs (2023-2024)

Sondage des pairs évaluatrices et évaluateurs d'avril 2023 à novembre 2023 (385 invitations, taux de réponse de 50,9 %) et de novembre 2023 à avril 2024 (253 invitations, taux de réponse de 51,0 %).

Merci d'avoir participé à un comité d'évaluation par les pairs du Conseil des arts du Canada. Afin d'améliorer nos programmes de subventions et nos processus d'évaluation, nous demandons aux pairs évaluatrices et pairs évaluateurs de répondre à un sondage sur leur expérience. Nous vous remercions de votre temps; vos réponses sont très précieuses.

Les personnes sourdes, handicapées ou susceptibles de rencontrer des barrières linguistiques en remplissant le sondage peuvent demander de l'aide à Gem Roberts d'Imprint Consulting par courriel.

Si vous souhaitez lire la totalité du questionnaire, à titre de référence, avant d’y répondre en ligne, cliquez [ici](#).

Votre participation est volontaire. Vos réponses n’auront aucune incidence sur votre relation avec le Conseil. Toutes les réponses demeureront confidentielles et ne seront publiées que sous une forme agrégée ne permettant pas de vous identifier. Si le rapport contient des citations, elles seront anonymisées et exemptes de tout renseignement permettant de vous identifier, sauf si vous avez donné votre consentement. Les résultats du sondage ne seront utilisés qu’aux fins de l’analyse mentionnée ici.

Veillez lire notre énoncé de confidentialité en cliquant [ici](#).

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés techniques au moment de remplir le sondage en ligne, n’hésitez pas à communiquer avec Gem Roberts d’Imprint Consulting par courriel.

INSTRUCTIONS : Il vous faudra environ 15 minutes pour répondre au sondage. Après avoir choisi vos réponses, cliquez sur les boutons Page précédente ou Page suivante au bas de chaque page pour avancer ou reculer dans le sondage. Si vous le fermez avant d’avoir terminé, vos réponses seront sauvegardées. Vous pourrez revenir à la dernière page consultée en utilisant le lien unique que vous avez reçu par courriel.

Veillez répondre aux questions en gardant en tête votre participation aux comités d’évaluation par les pairs suivants au Conseil des Arts du Canada pendant la période d’avril 2023 à octobre 2023.

Globalement, comment avez-vous trouvé le processus d’évaluation par les pairs?

Très satisfaisant	Satisfaisant	Neutre	Insatisfaisant	Très insatisfaisant
<input type="radio"/>				

Qu’avez-vous le plus apprécié dans votre expérience de pair évaluateur?

Quelles modifications contribueraient-elles le plus à améliorer le processus d'évaluation?

--

L'information fournie en début de processus :

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
m'a fait comprendre mon rôle.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
a répondu à toutes mes questions.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
m'a fait comprendre les critères d'évaluation pour la composante.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
m'a permis de bien comprendre le processus d'évaluation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Qu'avez-vous pensé de la longueur de la réunion d'évaluation?

Trop longue	Adéquate	Trop courte
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants sur le processus d'évaluation par les pairs?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
Le comité avait des connaissances pertinentes pour l'évaluation des demandes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le comité avait des connaissances sur les contextes autochtones.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le comité avait des connaissances sur l'équité, la diversité et l'inclusion.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les interactions entre pairs évaluatrices ou pairs évaluateurs étaient respectueuses.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les contextes autochtones ont été pris en considération pendant l'évaluation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'équité, la diversité et l'inclusion ont été prises en considération pendant l'évaluation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le personnel du Conseil des arts a simplifié les réunions.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Globalement, les réunions d'évaluation ont été satisfaisantes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant sur les outils utilisés au cours du processus d'évaluation par les pairs?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
On m'a fourni les outils nécessaires pour accomplir efficacement mes tâches d'évaluation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Indiquez votre degré de satisfaction à l'égard des outils d'évaluation.

	Très satisfait	Satisfaisant	Ni satisfaisant ni insatisfaisant	Insatisfaisant	Très insatisfaisant	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
Le site d'évaluation en ligne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'outil de notation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

En participant à un comité d'évaluation par les pairs en tant que pair évaluatrice ou pair évaluateur :

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
J'ai mieux compris les programmes de subvention du Conseil.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai mieux compris les événements touchant le secteur des arts.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai appris quelque chose de nouveau.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai établi des liens avec d'autres pairs évaluatrices et pairs évaluateurs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez fournir vos commentaires sur le processus et les outils d'évaluation par les pairs, de même que vos idées pour les améliorer.

Donnez jusqu'à trois réponses pour chaque question.

	1	2	3
Quels thèmes récurrents ou quelles similarités avez-vous remarqués dans les demandes?			
Sur la base des demandes évaluées, quels sont les défis principaux du secteur artistique et culturel?			
De quelles formes de soutien le secteur a-t-il le plus besoin?			